

L'AID EL ADHA CÉLÉBRÉ LE MARDI 15 OCTOBRE

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

26° : ALGER

32° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 7 Octobre 2013 - 2 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 396 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Le ministère de la Justice organise une formation sur la lutte contre la corruption et le crime transfrontalier



Page 3

PARTIS

POLITIQUES

La preuve par... LE TERRAIN

Page 6

LE P-DG DE NAFTAL :

«Il n'y a absolument aucune crise de carburant»

Page 2

DE GHARDAÏA, LE MINISTRE DE LA SANTÉ RASSURE

«L'ère de la pénurie des médicaments est révolue»

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, a annoncé samedi à Ghardaïa : «L'adoption prochaine d'une charte nationale de la santé fixant les actions à entreprendre pour un redressement durable du secteur.

«Cette charte, qui sera élaborée avec la participation de l'ensemble des partenaires sociaux des professionnels et experts nationaux de la santé, ambitionne de tracer les actions prioritaires à court, moyen et long termes pour mettre en place un système de santé répondant aux attentes des citoyens et des aspirations des professionnels de la santé», a précisé à l'APS, le ministre au terme de sa visite d'inspection et d'évaluation dans la wilaya de Ghardaïa.

Page 3

Naissance d'une agence nationale de suivi des projets de la santé



HIGH-TECH

PROTECTION
DE LA VIE PRIVÉE
SUR INTERNET

Page 14

ATTAQUES
sur plusieurs fronts



SCIENCE et VIE
**Infarctus,
AVC...**

Les ronfleurs seraient plus à risque

Pages 12-13

HISTOIRE

LE GÉNÉRAL GIAP,
HÉROS DE L'INDÉPENDANCE
DU VIETNAM, N'EST PLUS

**Un grand ami
de l'Algérie**

Page 11



FOOTBALL

MONDIAL-2014
Burkina Faso-Algérie
5 avions
à la disposition des supporters algériens

Page 24

TRANSPORTS

TASSILI AIRLINES

50%
de réduction
sur ses vols
à l'occasion
de l'Aïd el Adha

Page 2



MÉTÉO

Régions Nord : 26° à Alger

- Temps nuageux sur les régions Est avec des pluies parfois orageuses notamment vers les régions de l'intérieur et les Aurès.

Sur les régions Centre, des passages nuageux avec localement quelques pluies. Sur les régions Ouest, ciel clair à peu nuageux en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/30 km/h) avec parfois des rafales de vent sous orages.

Régions Sud : 32° à Tamanrasset

- Temps voilé sur le Nord Sahara et les Oasis avec foyers orageux en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables (20/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	26°	min	19°
Oran	max	28°	min	17°
Annaba	max	26°	min	18°
Béjaïa	max	26°	min	19°
Tamanrasset	max	31°	min	18°

L'Aïd
el Adha
le 15 octobre

L'Aïd el Adha sera célébré mardi 10 Dhou el-Hidja 1434 de l'Hégire correspondant au 15 octobre 2013, a annoncé hier, dans un communiqué le ministère des Affaires religieuses et des wakfs. La prière de l'Aïd el Adha à Alger et ses environs débutera à 7h15.

À la suite de l'observation du croissant lunaire samedi soir 29 Dhou el Qaida 1434 de l'Hégire, correspondant au 5 octobre 2013, le ministère affirme que dimanche est le 1^{er} Dhou el Hidja 1434 de l'Hégire correspondant au 6 octobre 2013.

Pour les pèlerins, le rituel du mont Arafat aura lieu le lundi 9 Dhou el Hidja 1434 de l'Hégire correspondant au 14 octobre 2013. Les musulmans peuvent jeûner en ce jour béni.

Le
mouton
à la toison d'or

À moins d'une semaine de la fête de l'Aïd El Adha, le prix du mouton s'est littéralement envolé dans la capitale. Les tarifs, qui vont de 35.000 à 60.000 DA, selon la taille de la bête, ne semblent pas inciter les acheteurs dans les quelques points de vente installés en différents endroits d'Alger.

En effet, la hausse qui caractérise actuellement les cours des marchés de bestiaux n'encourage nullement les consommateurs à faire leur achat pour l'Aïd. «La fête de l'Aïd devient celle des riches au fil des ans, au détriment des petites bourses qui ne peuvent plus se permettre d'acheter une bête, ce qui est malheureusement mon cas», nous a confié Nassem, un jeune père de famille rencontré dans un marché de bétail improvisé à Bab Ezzouar. «Je vais attendre la dernière heure pour essayer de dénicher un mouton à un prix abordable» a-t-il indiqué.

Interrogé sur la cause de cette flambée des prix, les quelques vendeurs présents sur les lieux l'ont justifiée par l'augmentation du prix des aliments de bétail ainsi que les frais de soins et de transport qui, selon eux, se répercutent inévitablement sur les consommateurs.

LE PDG DE L'ENIE SIDI BEL-ABBÈS INVITÉ CE MATIN À 10H30 DU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur les perspectives de l'ENIE et la nouvelle stratégie de l'industrie algérienne

Le président directeur général de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès, M. Bekkara Djamel, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

L'hôte du journal animera à cette occasion, une conférence débat sur «Les perspectives de l'ENIE et la nouvelle stratégie de l'industrie algérienne».



No comment

Vers la limitation de vitesse à 80 Km/h en France

CONSTANTINE
272
postes de
formation de
médecins
spécialisés à
pourvoir cette
année

Les épreuves du concours de résidanat de médecine ont débuté hier à la faculté des sciences médicales de Constantine en vue de pourvoir 272 postes de formation post gradiée répartis sur 42 spécialités.

Le doyen de la faculté, le Prof. Mahdjoub Bouzitouna, a indiqué que 1.335 médecins généralistes, dont la plupart ont reçu leur diplôme cette année, se sont portés candidats à ce concours national, le 37^e du genre organisé par l'université de Constantine.

Le Prof. Daoud Roula, président du jury du concours, a précisé que le nombre de postes offerts «répond aux besoins préalablement exprimés par les différents services de médecine spécialisée, en fonction de la disponibilité de l'encaissement et des structures du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine».

Le Prof. Roula qui exerce la fonction de médecin chef de service de médecine interne du CHU, a confié à l'APS que la formation des candidats reçus sera entamée vers le 15 novembre prochain pour durer de 4 à 5 années selon la spécialité choisie.

LE P-DG DE NAFTAL RASSURE

«Il n'y a
absolument
aucune crise
de carburants»

Le P-DG de Naftal Said Akretche a assuré hier à Biskra la disponibilité «en qualité et en quantité» des carburants dans l'ensemble des stations-services des wilayas du centre, jugeant «injustifiées» les craintes des citoyens à propos d'une éventuelle crise de carburants.

«Il n'y a absolument aucune crise de carburants. Les produits sont disponibles en qualité et en quantité et nous avons tous les moyens qu'il faut pour satisfaire la demande», a affirmé M. Akretche à l'APS en marge d'une visite du P-DG de Sonatrach dans la wilaya de Biskra. «Donc, on ne peut pas évoquer une tension ou une crise de carburant», a-t-il souligné.

Formation en journalisme économique et financier à Alger au profit de 60 journalistes

Une formation en journalisme économique et financier au profit d'une soixantaine de journalistes, tous supports et statuts confondus, se tient au siège de l'Agence de presse «Algérie Presse Service» (APS) du 6 au 10 octobre. Organisée par le département coopération et formation du ministère de la Communication avec le concours de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, cette formation de cinq jours s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-américaine, indique le ministère dans un communiqué. La formation se déroule en trois ateliers animés par des experts américains, a-t-on précisé de même source.

UNIVERSITÉ
ALGER 31200
candidats ce matin
au concours de
Magister en
sciences de
l'information

1200 candidats passeront, ce matin à għoġi au siège de la Faculté des sciences de l'information et de la communication, le concours de Magister 2013-2014, dans les spécialités des sciences de l'information et de la communication, a indiqué dimanche une source de l'université Alger3. Les candidats postuleront, selon la même source, pour 26 postes dans les spécialités suivantes: l'information environnementale, la sénologie, la radio et télévision, les technologies de l'information et les législations.

LE MINISTRE LA SANTÉ À PARTIR DE GHARDAÏA RASSURE :

L'ère des pénuries des médicaments est révolue

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, a annoncé samedi à Ghardaïa : «L'adoption prochaine d'une charte nationale de la santé fixant les actions à entreprendre pour un redressement durable du secteur».

«Cette charte qui sera élaborée avec la participation de l'ensemble des partenaires sociaux, des professionnels et experts nationaux de la santé ambitionne de tracer les actions prioritaires à court, moyen et à long termes pour mettre en place un système de santé répondant aux attentes des citoyens et des aspirations des professionnels de la santé», a précisé à l'APS, le ministre au terme de sa visite d'inspection et d'évaluation dans la wilaya de Ghardaïa.

«Ce document de base permettra de corriger le dysfonctionnement enregistré et de réorganiser la continuité des soins et la mise en place d'un système de santé de qualité répondant aux exigences de la population et des nouveaux



défis de la santé publique», a-t-il souligné. «L'Etat a mis tous les moyens pour permettre au citoyen l'accès aux soins médicaux de qualité dans les différentes régions du pays», a ajouté le ministre.

Le renforcement de l'infrastructure sanitaire de base au niveau de Ghardaïa contribuera à l'amélioration des prestations sanitaires, au rapprochement des services de santé des citoyens et à l'amélioration des conditions de vie des personnes. Abordant le problème de la disponibilité du médicament, le ministre a tenu à rassurer les citoyens sur la disponibilité des médicaments et vaccins au niveau de l'ensemble du territoire national. «L'ère des pénuries de médicaments et de vac-

cins est définitivement révolue», a-t-il assuré. M. Boudiaf a également annoncé en marge de cette visite la mise en service prochaine d'un centre régional de collecte de venin de scorpion affilié à l'Institut Pasteur Algérie (IPA) dans le Sud, afin de permettre la production de vaccins et sérum antivenimeux. Les directions de l'action sociale des wilayas du Sud ainsi que les jeunes doivent collaborer à cette action de collecte de scorpions dans le Sud afin de réduire les cas d'envenimation scorpionique, a-t-il insisté. Durant sa visite dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre de la Santé s'est enquis de plusieurs projets en cours dans la région d'El Menea (à 275 km au sud du chef-lieu) avant d'inspec-

ter des structures sanitaires dans la daïra de Mansourah.

A El Menea, le ministre a écouté les doléances de la population particulièrement la récupération de l'ancien hôpital de la ville et a annoncé la dotation de cette région en moyens de transport des malades (ambulance, d'une imagerie médicale dentaire). M. Boudiaf a insisté sur l'ouverture prochaine du centre de lutte contre la toxicomanie et son équipement en matériel. Parlant du problème des cancéreux, le ministre de la Santé a annoncé l'acquisition avant la fin 2014 de 54 accélérateurs linéaires pour la radiothérapie et l'ouverture de 15 nouveaux centres de lutte contre le cancer à travers le territoire national.

Poursuivant sa visite d'une journée dans les daïras situées à l'est de la wilaya, le ministre s'est rendu à Metlili, Zelfana et Guerrara où il s'est enquis des différents projets en cours de réalisation avant d'achever sa tournée par la mise en exploitation de la polyclinique d'El Ateuf et d'inspecter l'établissement spécialisé de santé mère et enfant de Ghardaïa.

Un député de l'APN aux réunions de la 129^e Assemblée de l'UPI de Genève

Le député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Noureddine Essed participera, à partir de lundi, en sa qualité de vice-président du Parlement arabe, aux réunions de la 129^e assemblée de l'Union parlementaire internationale (UPI) à Genève (Suisse), a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. Selon la même source, ces réunions se poursuivent jusqu'au 10 octobre.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS Le ministère de la Justice organise une formation sur la lutte contre la corruption et le crime organisé transfrontalier

Le ministère de la Justice organise lundi à Alger un atelier de formation sur la lutte contre la corruption, le crime organisé transfrontalier et le recouvrement de l'argent provenant de la criminalité, indique dimanche un communiqué du ministère de la Justice. Entrant dans le cadre de la coopération judiciaire entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la formation des magistrats, cet atelier de formation est destiné aux magistrats et aux officiers de la police criminelle des pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc et Mauritanie), précise le communiqué. Plusieurs axes figurent au programme de cet atelier notamment les critères juridiques dans la lutte contre la corruption, les différents systèmes juridiques, les objectifs communs, les moyens utilisés dans la lutte contre la corruption et le crime organisé transfrontalier, selon la même source. Cet atelier de formation a pour objectif la dynamisation des efforts internationaux dans la lutte contre la corruption et la facilitation du processus de coopération internationale dans ce domaine notamment concernant le recouvrement de l'argent provenant de la criminalité. Il vise également à souligner l'importance du respect des objectifs et principes des chartes de la Ligue arabe et des Nations unies et des traités et conventions arabes, régionales et internationales dans le domaine de la coopération judiciaire et sécuritaire pour la prévention et la lutte contre le crime lié à la corruption.

DÉCOLONISATION L'Algérie prend part demain à New York à la séance d'audition de pétitionnaires

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à partir de mardi prochain à la séance d'audition de pétitionnaires qui se déroulera devant la commission des questions politiques spéciales et de décolonisation à l'ONU. Les députés Ibrahim Saïda Bounab, présidente du groupe parlementaire de l'amitié et de la fraternité «Algérie-Sahara Occidental» et Saâdi Lyès, membre du même groupe, représenteront l'Algérie durant cette séance prévue les 8, 9 et 10 octobre en cours.

APS

Naissance d'une agence nationale de suivi des projets de la santé

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, a annoncé, dimanche à Laghouat, la création de l'agence nationale de suivi des projets de la santé et de l'équipement des hôpitaux.

«Cette instance aura pour mission, une fois opérationnelle, la réalisation et le suivi des grands chantiers du secteur de la santé et l'acquisition des équipements médicaux au profit des hôpitaux, missions assurées jusque-là par les directions de santé des wilayas», a indiqué le ministre lors de sa visite de travail dans cette wilaya.

M. Boudiaf a affirmé que l'agence «se chargera, entre autres attributions, et en coordination avec les Directions du logement et des équipements publics (Dlep), des différentes phases de réalisation des projets de santé, et de l'approvisionnement des établissements hospitaliers en moyens et équipements».

S'agissant des structures médicales existantes dans la wi-

laya de Laghouat, le ministre a fait part de la promotion de l'école de formation paramédicale en institut national, à la satisfaction des bacheliers de différentes régions du pays. Le ministre a fait état, en outre, d'une nouvelle approche à adopter à l'avenir et consistant en le suivi et la sensibilisation des malades, le rattrapage du retard accusé en matière de réalisation des projets, la nomination de praticiens spécialistes et la mise de logements de fonction équipés à leur disposition.

«Près de 80% des problèmes du secteur de la santé sont liés à la formation», a estimé le ministre, ajoutant qu'il «appartient de former des cadres gestionnaires des structures médicales, d'assurer la formation continue des gestionnaires et d'établir un fichier national de la santé».

«Le problème des médicaments ne se posera plus, et les vaccins sont disponibles en quantités suffisantes», a encore affirmé M. Boudiaf avant de convier les services concernés des wilayas à formuler leurs besoins à temps. Nous y reviendrons.

RÉHABILITATION DE L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE

Le rôle et l'autorité de l'Etat réaffirmés

Kamel Cherif

La réhabilitation de l'industrie en Algérie tout en maintenant le rôle et l'autorité de l'Etat, a été réaffirmée à la faveur de réappropriation du complexe sidérurgique d'El Hadjar par l'Algérie à travers le groupe Sider.

Le nouveau pacte d'actionnaires signé entre le groupe public de sidérurgie, Sider, et le numéro un mondial de l'acier ArcelorMittal consacre la préservation et la réhabilitation de l'industrie en Algérie dans la mesure où Sider reprend 51% du capital du complexe d'El Hadjar à Annaba. Il s'agit d'un des fleurons de l'industrie algérienne que l'Etat ne songe aucunement à céder.

Cet accord confirme ainsi la volonté de l'Etat algérien de relancer l'industrie, seul moyen de créer des richesses et, par ricochet, de l'emploi. Cette stratégie contraste aussi et dément les oiseaux de mauvais augure qui pérorent que les industriels et investisseurs étrangers fuient

l'Algérie. Le leader de l'acier dans le monde étant un partenaire de l'Algérie, il constitue un «produit d'appel» mais aussi une assurance aux autres investisseurs et partenaires qui n'ont jamais renoncé à leurs activités en Algérie. Le récent séjour au pays de l'ancien Premier ministre français, chargé du suivi de la coopération économique entre l'Algérie et la France, Jean-Pierre Raffarin, s'inscrit aussi dans le même sillage.

Cela dénote de la volonté des deux pays de dynamiser les relations économiques par le biais de partenariats interentreprises de type gagnant-gagnant. Les Anglais, les Américains, les Autrichiens pour ne citer que les délégués qui avaient séjourné récemment en Algérie, se bousculent également au portillon Algérie. Cet «engouement» de la part des opérateurs étrangers conforte la stratégie de l'Etat algérien de relancer l'industrie nationale. La prochaine tripartie qui réunira le gouvernement, le patronat et le l'Union générale des travailleurs (Ugt), jeudi prochain, sera consacrée à la relance de l'industrie nationale tout en préservant les intérêts et la souveraineté du pays.

L'Algérie qui disposait d'une industrie florissante dans les années 70 et la moitié des années 80, a connu un recul dans ce domaine en raison des événements douloureux qu'avait connus le pays. La crise économique de 1986 puis les ajustements structurels imposés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont détruit ou presque le tissu industriel du pays. Aujourd'hui, à la faveur du recouvrement de la séénité, consacrée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationales, l'Algérie s'attaque à la relance de son économie à travers la réhabilitation de l'industrie. Les dernières mesures prises par le gouvernement, à l'exemple de l'exonération des taxes, et l'octroi de prêts bancaires notamment, incitent les investisseurs à créer de nouvelles entreprises économiques. Cela encourage aussi les entreprises étrangères à initier des partenariats avec des entreprises algériennes.

L'objectif suprême attendu à travers toutes ces mesures consiste à relancer l'industrie nationale tout en préservant les intérêts et la souveraineté du pays.

SELON LE MINISTRE DU COMMERCE, MUSTAPHA BENBADA

«165 000 infractions recensées durant les 9 premiers mois 2013»

Près de 165 000 infractions à la réglementation ont été constatées durant les neuf premiers mois de 2013 par les brigades de contrôle du ministère du Commerce, a indiqué Mustapha Benbada.

«164 117 infractions aux règles relatives à la conformité des produits mis à la consommation, à la loyauté et à la transparence des pratiques commerciales, ont été constatées durant les neuf premiers mois de 2013, par les services de contrôle qui ont effectué 812 379 interventions», a précisé le ministre du Commerce lors d'une rencontre avec les cadres du secteur.

Les investigations opérées, a-t-il poursuivi, ont permis de mettre au jour un chiffre d'affaires illicite global de 44,11 milliards DA issu de transactions commerciales sans factures. Ces interventions de contrôle se sont soldées également par la saisie de marchandises pour diverses infractions pour une valeur de 1,369 milliard de DA et la fermeture de près de 11 053 locaux. Les services de contrôle avaient également refusé l'admission sur le territoire national de produits importés reconnus non conformes d'une valeur globale de 6,55 milliards DA.

Un effort «considérable» a été consenti en 2013 en matière de réalisation de nouvelles infrastructures commerciales et de réaménagement de certaines structures existantes, a-t-il affirmé. «Un plan d'urgence doté d'un budget de 12 milliards de DA pour la création de 861 marchés de proximité est en cours de réalisation», a déclaré M. Benbada. Selon le ministre, un autre programme destiné à la réalisatio-



de marchés couverts est également en cours de réalisation dont une partie du financement est prise en charge par une contribution de l'Etat dans le cadre des 10 milliards de DA octroyés au secteur au titre du programme quinquennal 2010-2014 sous forme d'un montage financier avec les collectivités locales.

Révision du dispositif de vente des véhicules neufs

Rappelant l'opération d'assainissement lancée par les autorités en vue d'éradiquer les sites du commerce informel et de reconvertis ces lieux par leur intégration dans des lieux salubres, dignes et offrant toutes les conditions d'hygiène et de sécurité, M. Benbada a précisé que 826 marchés informels ont été éradiqués sur les 1 368 recensés. «17 388 sur les 39 867 intervenants recensés dans les marchés informels éradiqués ont été intégrés dans le circuit formel», a indiqué le ministre, soulignant que les autres intervenants bénéficieront d'autorisation d'exercer en toute légalité dès que les marchés, en cours de réalisation, sont réception-

nés. Par ailleurs, un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation, a-t-il rappelé.

Un groupe de travail composé de représentants du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction du Premier ministre a pris en charge la révision du décret de 2007.

«Le dossier est fin prêt au niveau du ministère de l'Industrie», a-t-il soutenu, faisant remarquer que son département, après enquête, a suggéré au ministère de l'Industrie de retirer l'agrément à 4 concessionnaires suites aux infractions constatées.

S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre a adressé, en novembre dernier, une instruction à 4 ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges.

«Un autre groupe de travail a été installé dernièrement à l'effet de réviser certaines normes techniques en vue de renforcer la sécurité des véhicules commercialisés en Algérie», a encore fait savoir le ministre.

ALGÉRIE-ROUMANIE Partenariat dans le domaine du BTPH

Une rencontre économique algéro-roumaine regroupant des hommes d'affaires des deux pays s'est tenue dimanche à Alger pour nouer des partenariats notamment dans le secteur de l'habitat.

«L'objectif de ce forum est de développer des partenariats dans le domaine de la construction et de faire connaître le marché algérien et ses potentialités aux entreprises roumaines», a indiqué Youcef Lahlou, président du conseil d'affaires algéro-roumain lors de cette rencontre.

Plus d'une dizaine d'entreprises algériennes et roumaines activant dans le domaine du Bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Btp) ont assisté à cette rencontre. «Nous souhaitons que notre partenaire roumain, à travers son expertise, nous accompagne dans le domaine de la construction, qui s'articule sur plusieurs projets notamment la construction de logements», a-t-il dit L'ambassadeur de la Roumanie en Algérie, Macel Alexandru, a souligné que «cette rencontre économique vise notamment la relance des liens économiques entre Alger et Bucarest». Les hommes d'affaires de cette mission économique qui effectuent une visite de travail de trois jours en Algérie devront rencontrer des responsables algériens ainsi que des représentants du patronat algérien afin d'étudier les différentes possibilités de partenariat dans le secteur de la construction, selon le diplomate roumain.

Deux autres missions économiques roumaines auront lieu avant la fin de l'année, et regrouperont les opérateurs spécialisés dans les nouvelles technologies ainsi que la sous-traitance d'automobile.

EXPLOITATION RATIONNELLE DU CORAIL À EL TARF Le ministre de la Pêche appelle à la concertation

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a appelé dimanche à El Tarf à la «concertation» et au «dialogue» en vue d'une exploitation rationnelle du corail. «Je suis venu écouter vos préoccupations et vos suggestions pour la mise en place d'un dispositif permettant l'organisation, l'exploitation rationnelle et la commercialisation du corail à partir de 2014», a indiqué en substance le ministre au cours d'une rencontre avec des professionnels du métier venus de différentes régions du pays. Soulignant lors de cette rencontre-débat que la concertation et le dialogue avec les corailleur constituent «une phase importante», M. Ferroukhi a affirmé qu'il s'agit là de la deuxième phase du dossier relatif à la pêche au corail, laquelle porte sur la mobilisation de l'ensemble des conditions nécessaires, comme le cadre juridique et organisationnel, la délimitation des sites corallifères, les concessions, la formation et l'accompagnement, en vue de valoriser et de préserver cette richesse». Il a également souligné, dans ce contexte, que l'activité de pêche au corail sera réglementée par l'Agence nationale du développement durable de la pêche dont les locaux devaient être visités dans l'après-midi, au chef-lieu de la wilaya d'El Tarf. Évoquant les raisons et l'impact de l'interdiction de la pêche au corail en 2001, le ministre a également indiqué que 75% de cette richesse est concentrée dans cette région de l'extrême nord-est du pays, d'où «l'importance d'adopter une stratégie à même de permettre à l'économie du pays de tirer concrètement

profit de ce produit et non se contenter du tiers de la récolte en raison des techniques actuellement utilisées». Dans ses réponses à des préoccupations soulevées par les professionnels, notamment celles liées aux modalités de commercialisation du corail, aux adjudications professionnelles et à la formation, M. Ferroukhi a notamment mis l'accent sur l'importance de la valorisation du produit en privilégiant le produit fini à forte plus value, ainsi que la responsabilisation des professionnels et leur formation continue dans le cadre du développement de cette filière. S'agissant des études réalisées entre 2006 et 2009 sur les zones corallifères, M. Ferroukhi a indiqué que les résultats ont été «concluants» dès lors que la principale conclusion «confirme la présence de la ressource avec possibilité de son exploitation dans les zones dans l'extrême nord et ouest du pays». D'autres points ayant trait au maintien de l'interdiction aux corailleurs étrangers de la pêche de ce produit, l'encadrement qualifié des professionnels, la consolidation des structures de transformation pour une exploitation rationnelle du corail, la prise en charge médicale des plongeurs en cas d'accidents, ont également été débattus au cours de la rencontre. La délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a pris part à la commémoration du 1er anniversaire de la mort du président Chadli Bendjedid avant de se rendre, dans l'après-midi, à El Kala pour y inspecter un établissement d'exportation du corail, un projet de ferme crevetticole à Oued Mafrag (Ben M'Hidi).

DURANT L'AÏD EL-ADHA Le nombre de commerçants mobilisés revu à la hausse

Le nombre de commerçants qui seront mobilisés pour assurer la continuité des activités commerciales durant l'Aïd el-Adha sera revu à la hausse de 11% par rapport à Aïd el-Fitr durant lequel plus de 13 600 commerçants ont été mobilisés, a indiqué dimanche à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Le calendrier des ouvertures de commerces les jours de l'Aïd el-Fitr élaboré au niveau local et approuvé par les walis, puis notifié aux commerçants avait concerné 3 287 boulangers, 7 127 commerces de détails des produits alimentaires, de fruits et légumes, 2 965 commerces d'autres activités et 254 unités de production, soit un total de 13 633.

Sur ce nombre de commerçants mobilisés à travers le territoire national, 12 490 avaient assuré l'ouverture de leurs commerces le jour de l'Aïd, soit un taux de 92%, a précisé le ministre lors d'une rencontre avec les cadres du secteur.

«Sur les 1 143 commerçants assurés au programme de permanence et qui n'ont pas ouvert leurs commerces, 351 ont été sanctionnés par les autorités concernées en procédant à la fermeture administrative de leurs locaux commerciaux», a fait savoir le ministre en marge d'une rencontre avec les cadres du secteur.

Un texte de loi amendant et complétant la loi 04-08 du 14 août 2004 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales adopté cette année par les deux Chambres du Parlement oblige les commerçants à observer une permanence pendant les fêtes officielles et congés pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en produits de large consommation.

Les fermetures simultanées des commerces durant les congés annuels et les fêtes religieuses et nationales pénalisent grandement les consommateurs. Pour régler le problème des fermetures anarchiques durant la période des congés et des jours fériés, le nouveau texte de loi institue une amende allant jusqu'à 30 000 DA aux contrevenants.

L'article 41 bis introduit par le ministère du commerce dans la loi de 2004 institue une obligation de la permanence, dont le non-respect est sanctionné par une amende de 50 000 DA à 300 000 DA. Les nouvelles dispositions proposent, toutefois, au contrevenant une amende de transaction d'un montant de 100 000 DA.

En cas de récidive, le contrevenant ne bénéficie pas de l'amende transactionnelle, et est sanctionné par l'amende prévue à cet effet. En outre le wali procède par arrêté à la fermeture administrative du local commercial pour une durée de 30 jours.

Le nouveau dispositif des fermetures de commerces pour congé hebdomadaire et annuel et durant les jours fériés pour certaines activités de production, de distribution et de services, vise à assurer l'approvisionnement régulier de la population en produits de large consommation et de services. Conformément aux dispositions de cette nouvelle loi, chaque wali est tenu d'organiser par arrêté dans sa wilaya les permanences d'ouverture des commerces durant les jours fériés.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La SNTF renforce son programme durant l'Aïd El Adha

La Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) a décidé de « renforcer en voitures supplémentaires les trains voyageurs grandes lignes durant l'Aïd El Adha à compter du 11 au 22 octobre », a annoncé dimanche la société dans un communiqué.

La Sntf a également décidé le maintien du programme de circulation des trains voyageurs grandes lignes, à l'exception du premier jour de l'Aïd. Pour le jour de l'Aïd, tous les départs de trains ont été programmés dans l'après midi afin de permettre aux citoyens d'effectuer les rituels de l'Aïd durant la matinée.

Pour ce premier jour de l'Aïd, la desserte Alger-Oran est prévue à 12h30 et 15h00 et celle d'Oran-Alger est programmée pour 12h30 et 15h00. La desserte reliant Alger à Constantine et Annaba est prévue à 19h40, alors que celle reliant Annaba et Constantine à Alger est programmée pour 19h20.

Pour le reste de la période allant du 11 au 22 octobre 2013, la Sntf maintient ses trains de grandes lignes avec un renforcement du nombre de places disponibles. Pour le service de la banlieue algéroise, la SNTF a fait savoir que le programme des circulations sera affiché au niveau des gares Sntf, invitant sa clientèle à se rapprocher des gares pour plus d'informations.

CARBURANTS

Lancement des travaux d'une raffinerie à Biskra

La réalisation de la future raffinerie de Biskra d'une capacité de cinq millions de tonnes/an a été officiellement lancée dimanche avec le début des travaux d'aménagement préliminaires de ce futur complexe pétrochimique. Les travaux portent notamment la réalisation d'une unité de raffinage d'une capacité de cinq millions de tonnes/an dans la commune d'El Outaya, un dépôt de stockage stratégique d'une capacité de 300 000 mètres cubes au niveau de la commune de Bitam dans la wilaya voisine de Batna, et un transfert d'eau à partir du barrage de la Fontaine des Gazelles.

Le coût de ces opérations est estimé à 35 milliards de dinars, alors que le coût global de réalisation du complexe est de quelque 240 milliards de dinars, selon les responsables du projet.

Ces travaux devraient être achevés dans un délai de 24 mois, alors que la mise en service du complexe pétrochimique de Biskra est programmée pour 2018 au plus tard, selon le P-DG de Sonatrach, Abdellahid Zerguine.

Les travaux de réalisation de la raffinerie de Biskra ont été confiés à deux filiales de Sonatrach, l'entreprise GCB pour le Génie civil et bâtiment (GCB) et celle spécialisée dans les Grands travaux pétroliers (GTP). Lors d'une visite d'inspection aux différents chantiers du projet, le P-DG de Sonatrach a insisté sur l'urgence de lever toutes les contraintes liées à la bonne conduite des travaux d'aménagement, en particulier l'acquisition des actes de propriété des terrains devant accueillir cette infrastructure. Le projet du complexe pétrochimique de Biskra s'inscrit dans le cadre d'un programme national portant sur la réalisation de quatre autres raffineries dont deux à Tiaret et une Ghardaïa afin d'augmenter la production nationale en produits pétroliers et carburants.

EUROMED-ALGÉRIE

L'emploi à l'ordre du jour

M. Benmeradi souligne la nécessité de consentir des efforts pour arriver à une économie qui crée ses propres emplois

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a affirmé dimanche que des efforts devraient être consentis pour arriver à un stade où l'économie crée ses propres emplois et passer d'une étape de soutien au pré-emploi à celle de postes pérennes. « Il faut faire en sorte que l'économie crée ses emplois (...) il est regrettable de constater aujourd'hui en Algérie, comme dans d'autres pays du pourtour méditerranéen, qu'il y a des offres d'emploi mais pas les qualifications nécessaires pour les satisfaire », a-t-il indiqué, dans un entretien à l'APS, en marge du 2^e Forum des leaders politiques actifs dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Pour le ministre, ce qui est mené « grossièrement » actuellement consiste en du pré-emploi qui les leaders soutiennent transformer en emploi, même si, au plan international, a-t-il relevé, la notion d'emplois pérennes et permanents « n'existe pratiquement plus », étant présentement dans des logiques de contrat à durée déterminée.

« Il faut essayer de faire en sorte que désormais l'économie crée ses emplois (à) Si nous avions une économie en mesure de créer de l'emploi, on pourrait tout de suite adapter les systèmes de formation », a-t-il préconisé, regrettant qu'il existe toujours des offres d'emploi, mais pas les qualifications nécessaires pour les satisfaire.



Il s'est félicité, cependant, qu'un programme « très lourd » se chiffre en milliards d'euros en matière de soutien à l'emploi et d'amélioration de l'apprentissage ait été initié depuis 2008 en Algérie et qui a permis la création d'une moyenne de 700 000 emplois/an, soit environ 4 millions de postes depuis cinq ans. Dans ce constat, n'ont pas été pris en compte les emplois créés dans le cadre du dispositif de la solidarité nationale et dans celui des postes créés par les promoteurs eux-mêmes.

M. Benmeradi a relevé, par ailleurs, qu'une des « grosses difficultés » dans le dispositif de soutien des emplois indépendants en Algérie est que les jeunes n'arrivent toujours pas à trouver des créneaux porteurs, versant, depuis longtemps, surtout dans la filière transports.

« On a beaucoup discuté des systèmes d'apprentissage et de formation, mais cela n'est pas suffisant à mon sens. Si nous avions une économie qui crée ses emplois, on aurait tout de suite pu adapter les systèmes de formation », a-t-il relevé. Un forum euro-méditerranéen regroupant une quarantaine de ministres et des parlementaires d'Etats arabes et de la Méditerranée se tient à Marseille avec comme principal objectif le renforcement de l'employabilité des jeunes dans la région.

Les participants à l'événement, organisé par la Fondation européenne pour la formation (ETF), aborderont l'efficacité et l'efficience des politiques publiques en matière d'enseignement, de formation et d'emploi afin d'obtenir de meilleurs résultats en termes de prospérité économique et de conditions de vie des citoyens dans la région. Le Forum se tient dans le cadre du programme d'activités de Marseille, capitale européenne de la culture. Il sera sanctionné par une visite de la Ville Méditerranée, lieu se proposant de consacrer la coopération dans la région, et la découverte du nouveau Centre international pour le dialogue et les échanges en Méditerranée.

SANTÉ

Des spécialistes recommandent des études épidémiologiques pour prévenir le cancer du sein

Des spécialistes ont recommandé samedi à Alger la réalisation d'études épidémiologiques à l'échelle nationale en vue d'identifier les facteurs de risque du cancer de sein pour en déterminer les moyens de prévention. Les participants à un séminaire international sur le cancer du sein chez la femme jeune ont relevé la « nécessité » de réaliser des études épidémiologiques propres à l'Algérie pour connaître la population atteinte de cette pathologie, définir les caractéristiques par région et identifier les facteurs de risque pour en déterminer les moyens de prévention.

Ils ont également recommandé d'établir un état des lieux sur le cancer du sein en Algérie et la mise en place d'un programme national de vulgarisation, de sensibilisation et d'information sur cette maladie. En raison de l'augmentation du nombre de cas de cancer du sein en Algérie, les participants à ce séminaire ont recommandé la mise en place de nouvelles structures pour la prise en charge des patientes, à travers l'accélération de la réalisation des centres anticancéreux déjà programmés.

L'amélioration de la prise en charge des patientes dans les « zones contaminées » d'Adrar et de Tamanrasset a été vivement recommandé par les spécialistes qui ont suggéré, par la même occasion, la création de centres anti-cancéreux dans ces deux wilayas.

Le recours à la césarienne vise à sauver la vie de la mère et celle du bébé

Le chef de service de gynécologie obstétrique au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, le P^r Belkacem Chafai a déclaré, samedi à Alger, que le recours à la césarienne visait à sauver la vie de la mère et celle du bébé. Le recours à la césarienne qui devient de plus en plus fréquent en Algérie est dû à l'évolution de la science. Cette technique permet de réduire le taux de mortalité chez les femmes enceintes et les nourrissons et permet de préserver leur santé, a précisé le spécialiste. Intervenant lors des 17^e journées médicales de l'Association algérienne de gynécologie obstétrique, le P^r Chafai a estimé que le recours à la césarienne, qu'il soit programmé ou pas, a pour objectif de protéger la maman et son bébé sur les plans « physique, mental et social ». « Grâce au développement de la science et au bon suivi, la femme peut dorénavant faire une grossesse en étant hypertendue, diabétique ou cardiaque », a-t-il dit. Le P^r Chafai a cité trois types de césariennes. Le premier se fait dans les établissements sanitaires de proximité, le deuxième (de 10 à 12%) dans les hôpitaux alors que le troisième (de 30 à 40%), qui concerne les grossesses à risques pour la maman et le bébé, se fait au niveau des CHU.

ORAN

3 nouveaux marchés de proximité inaugurés

La résorption du commerce informel dans la wilaya d'Oran a été consolidée, dimanche, par l'inauguration de trois nouveaux marchés de proximité dotés chacun d'une quarantaine de locaux et stands commerciaux. Ces nouvelles infrastructures ont été réalisées au niveau de trois sites d'habitation relevant de communes différentes (Oran, Bir El-Djir et Boutlélis), permettant aux commerçants versés jusque-là dans l'informel de poursuivre leur activité dans le cadre légal. Ces lieux de vente ont également pour but de mettre à la disposition des ménages toutes sortes de produits, dont les fruits et légumes, poisson et viandes et ce, dans des conditions de conservation conformes à la réglementation régissant la protection du consommateur.

L'entrée en service de ces marchés, inaugurée en présence des autorités locales, a été accompagnée de la démolition des installations illicites érigées sur les sites qui abritaient auparavant les activités commerciales informelles. Les nouvelles réalisations interviennent dans le cadre d'un programme portant construction, au total, de 23 marchés de proximité à travers différentes communes de la wilaya.

Une autre opération visant la création de 19 autres infrastructures similaires est inscrite au titre sectoriel et à l'indicatif de la wilaya. Les prévisions des services compétents tablent sur la réception d'une dizaine de nouveaux marchés avant la fin du mois en cours. Ces actions qui matérialisent l'initiative de l'Etat pour la résorption de l'activité informelle ont également l'objectif de générer de nouveaux emplois au profit des jeunes, et ce, par la création ou l'extension d'espaces commerciaux. Dans ce contexte, la cité « Ben Boulaid » d'Arzew verrà, à elle seule, la création de 200 emplois escomptés de la réalisation d'un marché couvert qui comportera des niveaux en sous-sol et étage abritant des chambres froides et des stands de poisson, de fruits et légumes, et d'alimentation générale. L'ancien marché couvert du centre-ville d'Arzew, qui s'étend sur 700 m², connaîtra quant à lui une extension sur 300 m², les pouvoirs publics insistant sur la préservation des marchés jouissant d'une valeur architecturale particulière.

FLN : Rendez-vous à Ouargla



« Nous avons tenu deux réunions régionales des cadres, l'une à l'Est l'autre à l'Ouest. Le 12 octobre, je présiderai une troisième réunion qui va regrouper les wilayas du Sud à Ouargla, avant d'achever ces consultations le 26 octobre avec les cadres du Centre »

BP : aucune liste encore

Par ailleurs, « Il n'y a aucune liste en circulation ou en formation qui s'agissait de la composition du BP » confirme un conseiller d'Amar Saâdani. Ce dernier a estimé : « Le parti fonctionne normalement, les décisions sont prises par le secrétaire général et le bureau politique est bien évidemment là pour m'assister. »

RND : L'économie au menu



« La résolution économique est en discussion au niveau de la base. Dans la mesure où la démarche du RND est connue : économie de marché avec préservation de la dimension sociale, le recentrage de la politique sur ces questions fera avancer l'exercice de l'action partisane, » pense-t-on au RND.

On rappellera que ce parti était aux affaires « lorsque le baril coûtait 9 \$; avec un baril à 90 ou 100 \$, on pourra préparer, grâce aux hydrocarbures, la transition économique en réduisant leur part dans le revenu national », ajoute-t-on.

TAJ : CONFÉRENCE NATIONALE DES ÉLUS Amar Ghoul appelle les élus de TAJ à y participer massivement



Le président du Tajamou Amel el Djazair (TAJ), Amar Ghoul a appelé, samedi à Alger, les élus de son parti à participer « massivement » à la première conférence nationale des élus prévue fin octobre. M. Ghoul qui présidait une rencontre préparatoire à la première conférence nationale des élus de son parti a invité les élus de TAJ à participer massivement à cette conférence qui permettra, selon lui, d'établir un contact direct entre les élus. Il est prévu la création d'un conseil national des élus lors de cette conférence nationale.

PARTIS POLITIQUES

Un travail positif

O. Larbi

Les partis politiques algériens, les plus ancrés dans la vie politique nationale comme ceux qui débutent une histoire au service de leurs idées et/ou de leurs intérêts ont investi l'espace public faisant chaque weekend une rencontre avec les citoyens.

Chaque organisation politique puise dans la situation économique, sociale et culturelle des arguments pour l'information et la formation, le travail d'organisation et de mobilisation. En cette période, les partis focalisent sur la révision de la constitution et l'élection présidentielle. Le spectre des positions et des opinions est très large : les partis de la stabilité, de la sécurité et du développement économique et social soutiennent une constitution adoptée par la réunion des deux chambres du parlement.

D'autres, y compris des partis soutenant l'action du président de la République, souhaitent que la révision de la constitution soit opérée après l'élection présidentielle ; les partis de la mouvance

« islamiste » se positionnent contre cette révision avant avril 2014.

Les partis qui préparent leur congrès sont en permanence dans le débat et la confrontation d'idées : le RND, le Parti des Travailleurs ont vocation à traiter de toutes les questions en se projetant dans l'avenir.

Leurs réunions publiques sont très instructives sur les préoccupations des militants et les orientations des dirigeants.

Tous les partis en organisant des réunions ouvertes, exposent leurs arguments et les proposent comme éléments de négociation, de rapprochement, d'alliance ou au contraire de différenciation profonde, de divergences conflictuelles : ces discours remplacent la pensée unique et la discipline rigide qui empêchent l'expression libre, raisonnable, constructive.

Le débat qui s'instaure par médias interposés donne une radioscopie du niveau qualitatif de l'intervenant (individu ou organisation), de ses objectifs et des moyens qu'il met en œuvre (conférence, congrès, élections) pour y parvenir.

L'originalité du multipartisme en Algérie est que malgré la multiplicité des or-

ganisations, par-delà les différences et l'expérience, il reste ancré sur un fonds idéologique, politique et organisationnel issus du FLN/ALN.

Tous les partis développent la nécessité de la stabilité politique, la prise en compte des questions économiques et sociales, des garanties pour l'exercice des droits démocratiques : font des propositions pour améliorer le fonctionnement des institutions.

Pour cette raison, la démocratisation de la vie du pays peut être plus rapide et plus solide si les partis réussissent à impliquer plus largement et plus continûment les citoyennes et les citoyens de toutes les couches de la société.

Les dernières manifestations publiques des partis s'adressent à ces citoyennes et citoyens, aux femmes, aux jeunes.

Peut-être que les résultats seraient plus palpables quand les partis seront moins prisonniers de la pratique obsolète et dénuée du « secret ».

Beaucoup plus de fenêtres doivent s'ouvrir pour laisser l'air frais assainir les atmosphères si particulières des organisations politiques.

8^{ÈME} CONGRÈS DU PT « Pour l'unité des rangs » et « contre toute ingérence extérieure »

La secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a indiqué samedi à Constantine que le 8^{ème} congrès ordinaire du PT, prévu le mois prochain, sera celui « de l'unité des rangs » et de « la mobilisation contre toute ingérence extérieure ».

Mme Hanoune a souligné que le 8^{ème} congrès revêt un cachet « d'extraordinaire » eu égard à « la conjonc-



ture internationale et aux menaces qui pèsent sur l'Algérie ». Appelant au renforcement du front interne, « meilleur moyen », a-t-elle estimé, pour « immuniser la nation », Mme Hanoune a mis en garde contre « les tentatives internes et externes de déstabilisation du pays » avant de souligner, à ce propos, que la menace persiste avec « le chaos indescriptible » qui règne à proximité de nos frontières.

PLJ

L'identité du prochain président de la République importe moins que sa manière de gouverner

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), M. Mohamed Saïd, a estimé samedi à Souk Ahras que l'identité du président devant être élu en avril prochain « importe moins que sa manière de gouverner ». M. Mohamed Saïd a considéré, que ce sont les programmes qui détermineront qui sera président, le « plus important », selon lui, est que les élections « se déroulent dans une transparence totale que nul ne pourra remettre en cause ». Le président du PLJ a également plaidé pour la constitution d'une « alliance » pour combattre la corruption et encourager les compétences de sorte, a-t-il souligné, à « garantir la stabilité du pays qui doit être gouverné par des compétences (a) dans le cadre d'une concurrence politique loyale ».



Le FFS pour la réhabilitation de ses anciens militants



Le premier secrétaire national du Front des Forces socialistes (FFS), M. Ahmed Bettatache, a réitéré samedi à Bejaïa « l'exigence » de son parti, inhérente à la réhabilitation des anciens militants et cadres du parti, arrêtés en 1963 puis libérés en 1965. « Il faut leur reconnaître un statut de militants de la démocratie », a-t-il soutenu, inscrivant cette revendication dans un processus global « réconciliation nationale », entrevue comme un préalable à la « sortie de crise du pays » et « une étape majeure pour la refondation de la République ».

FRONT POUR LA JUSTICE ET LE DÉVELOPPEMENT M. Djaballah pour une révision constitutionnelle après la prochaine présidentielle

Le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, a plaidé jeudi à Alger pour une révision constitutionnelle exhaustive après la prochaine élection présidentielle soulignant la nécessité d'installer une instance nationale indépendante pour superviser cette élection. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des chefs de bureau de wilaya du FJD, M. Djaballah s'est prononcé pour l'ajournement du projet de révision de la Constitution jusqu'après la prochaine élection présidentielle soulignant la nécessité « d'ouvrir un vaste débat sur le projet en y impliquant toutes les catégories de la société ». Dans ce contexte, M. Djaballah a énuméré les lacunes de l'actuelle



S'exprimant sur sa position vis-à-vis de la prochaine élection présidentielle, M. Djaballah a affirmé que « le dossier relatif à la prochaine élection présidentielle fait toujours l'objet de consultations avec certaines partis politiques. Le FJD tranchera cette question en temps opportun ».

FNA

La révision de la Constitution doit passer par un référendum



Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a indiqué, samedi à Blida, que la révision de la Constitution doit passer par un référendum. «Au FNA, nous estimons que le peuple est la source de toute légitimité et le détenteur de toute décision concernant le pays. Il faut laisser les citoyens s'exprimer librement sur le choix du régime politique à instaurer, qu'il soit parlementaire, présidentiel ou semi-présidentiel», a affirmé Touati, lors d'un rassemblement populaire tenu dans la commune de Bougara. Réitérant l'opposition de son parti à un nouveau mandat présidentiel, Touati a indiqué que le FNA «prendra part à la prochaine échéance électorale et jouera toutes ses cartes pour arriver au pouvoir, si les conditions de transparence y sont assurées».



ENNAHDA

La prochaine présidentielle : une opportunité de changement pacifique

La prochaine élection présidentielle constituera «d'occasion propice d'un changement pacifique en Algérie à condition qu'elle se déroule dans la transparence et en toute démocratie», a déclaré samedi à Alger le président du mouvement

Ennahda Fateh Rebiai. Au cours d'une conférence organisée par son parti, M. Rebiai a suggéré la constitution d'une instance nationale indépendante composée de représentants de toutes les formations politiques et de la société civile pour prendre en charge l'organisation de la prochaine présidentielle «de manière à ce que le peuple algérien puisse dire son mot».

FRONT DE L'AVENIR

Le programme du parti révisé lors du prochain congrès



Le président du Front de l'Avenir Abdelaziz Belaïd a annoncé samedi à Alger que le premier congrès du parti qui se tiendra «prochainement» portera sur la révision du programme du parti, de son statut et de son règlement intérieur «conformément aux vœux des militants».

Pour le président du Front de l'avenir, le nouveau programme «sera axé essentiellement sur le volet économique, comportera un diagnostic réaliste des problèmes que vit l'Algérie et apportera de véritables solutions». S'agissant de la position du parti à l'égard de l'amendement de la Constitution, il a indiqué que «le recours, à chaque fois, à l'amendement de la Constitution entame sa force et son immunité».

MEN

La réconciliation nationale a atténué les effets de la «fitna»



Le président du Mouvement pour l'édification nationale (MEN), M. Mustapha Belmehdi. M. Belmehdi, a affirmé que des tentatives sont menées pour faire «avorter» le processus de réconciliation nationale qui n'est pas arrivé à atteindre la totalité de ses objectifs, affirmant que les velléités de nuire au pays «sont légion «aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. «Si la paix et la stabilité ont été recouvrées et la dette extérieure du pays épargnée, il n'en demeure pas moins que le citoyen continue à se débattre dans moult problèmes quotidiens», a indiqué M. Belmehdi, relevant que le logement et le chômage arrivent à la tête de ces problèmes.

FRONT DU CHANGEMENT

Rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien



M. Menasra du Front du changement (FC) a organisé samedi à Alger un rassemblement en guise de solidarité avec le peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes sous le slogan «tous ensemble pour la défense d'El-Qods et la libération de la Mosquée d'El-Aksa». Le président du FC a appelé à cette occasion tous les musulmans du monde «à faire face à tous les plans sionistes visant à judaïser la ville sainte d'El-Qods et la Mosquée d'El-Aksa», mettant l'accent sur l'impératif d'une «mobilisation» pour soutenir le peuple palestinien dans son soulèvement contre les forces d'occupation israéliennes.

FRONT DU MILITANTISME NATIONAL

«Le FMN s'oppose à toute révision de la Constitution dans les circonstances actuelles»



Le Front du militantisme national (FMN), s'oppose à toute révision de la Constitution dans les circonstances actuelles que vit le pays, a déclaré samedi à Msila, son secrétaire général, M. Abdallah Haddad. «La révision du texte fondamental du pays, dans des circonstances marquées par l'élection présidentielle en avril prochain, aura des répercussions négatives sur la vie politique et servira les intérêts des uns par rapport aux autres», a estimé M. Haddad, qui présidait une rencontre nationale organisée à l'occasion du 1^{er} anniversaire de la création de son parti en présence de militants venus de 17 wilayas.

Unité nationale et stabilité du pays

De nombreux partis politiques ont mis à profit leur sortie sur le terrain ces derniers jours pour faire valoir leurs propres arguments et réitérer leur soutien indéfectible et leur appui soutenu au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à son programme socio-économique et aux réformes politiques qu'il avait lui-même lancées depuis plus de deux ans.

C'est à ce titre que de nombreuses formations politiques ont souligné clairement que la priorité doit être accordée d'abord à l'unité nationale et à la stabilité du pays, deux qui doivent être également défendus afin de préserver la souveraineté nationale face à des menaces devenues de plus en plus persistantes.

Pour de nombreux partis, partis le président Bouteflika incarne aussi bien l'unité que la stabilité du pays et sous sa direction, l'Algérie a retrouvé sa place sur la scène internationale sans pour autant oublier les grands projets structurants qui ont été réalisés grâce à son programme de développement.

Dans ce sens, le président du parti TAJ a mis l'accent sur la nécessité de construire l'Etat de droit, former des hommes intègres et bâtir une économie solide. Amar Ghoul a mis à profit la célébration du premier anniversaire de son parti pour rappeler les grandes lignes de son programme et rendre hommage au président Bouteflika pour «tout ce qu'il a fait pour ce pays», ainsi qu'à l'ANP qui «continue de se dresser comme un rempart face à tous les périls».

M. Ghoul n'a pas manqué l'occasion pour il appeler à la vigilance et à la défense de l'unité et de l'intégrité du pays. Le premier responsable de TAJ part n'a pas exclu une alliance, au sein du gouvernement, avec le FLN, le MPA, ou avec d'autres formations.

Pour sa part, le secrétaire général du MPA, Amara Benyouneb, a indiqué que «nous sommes tous unis derrière Abdelaziz Bouteflika», estimant que la limitation du nombre de mandats présidentiels «ne peut constituer un préalable à la démocratie». Le premier responsable du MPA a qualifié de «faux débat» la campagne «pour ou contre un quatrième mandat de l'actuel chef de l'Etat», tout en affirmant qu'il soutiendrait le Président de la République au cas où il déciderait de se présenter pour un quatrième mandat.

Selon lui, la candidature à la présidentielle prévue en 2014 est un «droit consacré par la Constitution pour tout citoyen algérien». S'agissant de la révision de la Constitution, il a conditionné l'adhésion de son parti à la révision de la loi fondamentale du pays à la «préservation du caractère démocratique et républicain de l'Etat algérien et à la préservation du Conseil de la nation avec son tiers présidentiel».

Pour de nombreux partis, Abdelaziz Bouteflika «ne sera pas uniquement le candidat du FLN ou d'une dizaine de partis politiques, mais le candidat de tout le peuple algérien».

C'est le même constat chez les militants et les cadres du RND qui ont indiqué que leur parti n'a pas présenté dans le passé et ne présentera jamais un candidat à la présidentielle tant que Abdelaziz Bouteflika est toujours prétendant à ce poste.

Des responsables d'organisations de masse et de la société civile ont, pour leur part, réaffirmé leur soutien total au Président de la République et à son programme de réformes. Lors d'une rencontre qui s'est tenue récemment dans le cadre de l'anniversaire de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, des partis politiques et organisations de la société civile ont mis en évidence les réalisations concrétisées sous l'égide du Président Abdelaziz Bouteflika, soulignant que l'Algérie «va bien» et que le pays «est encore debout».

Au moment où les pays du voisinage vivent dans l'instabilité, d'autres pays arabes sont à feu et à sang et certains risquent le démembrlement, l'Algérie a recouvert sa stabilité grâce aux bienfaits et aux résultats de la politique de réconciliation proônée par le président Bouteflika, ont-ils clamé. Lorsque la paix et la stabilité du pays sont en jeu, il n'est plus question de querelles partisanes.

Les intervenants dans cette rencontre n'ont pas manqué de dire que la stabilité de l'Algérie est une ligne rouge à ne pas franchir. L'avènement de Bouteflika devrait figurer parmi les «plus belles pages du pays», ont-il martelé. D'autres orateurs ont, de leur côté, qualifié la politique de réconciliation nationale de «réussite totale ayant apporté au pays la stabilité et le développement». Il faut dire aujourd'hui que la solidité des institutions algériennes a fait dire à de nombreux observateurs que les Algériens sont capables de déterminer leur avenir et d'être maîtres de leur destin à travers des élections libres et démocratiques.

Walid B.

ANEM : 17 nouvelles agences locales prévues à l'Ouest en 2014

Quelque 17 projets de réalisation et d'aménagement d'agences locales de l'emploi (Alem) sont programmés par l'agence régionale de l'emploi de l'Ouest pour l'année 2014, a-t-on appris auprès de cet établissement. Couvrant les wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Ain Témouchent et Mostaganem, l'agence régionale ambitionne d'étendre sa couverture pour toucher le plus grand nombre de communes de la région, gérer le flux de demandeurs d'emploi et éléver ainsi le taux de leur placement dans la région.

A ce titre, 17 projets de réalisation et d'aménagement d'agences locales de l'emploi sont prévus dans ces différentes wilayas pour l'année prochaine, à Boutilis, Es-Senia, Arzew, Béthioua, Oued Tlélat et Bir El Djir (wilaya d'Oran), à Béni Saf et El Maleh (wilaya d'Ain Témouchent), à Sidi Ali Ben Badis et Ain Taâdles (wilaya de Mostaganem) et à Sebdou (wilaya de Tlemcen), ajoute-t-on de même source.

Pour ce qui est des perspectives à moyen terme, l'Anem envisage de relancer et redynamiser le dispositif des 16-20 ans, consistant à subventionner le placement de jeunes de cette tranche d'âge dans des centres de formation.

«C'est entre 16 et 20 ans que les jeunes, exclus du système scolaire, ont le plus besoin d'orientation et d'aide», précise-t-on de même source, tout en ajoutant qu'une réflexion sera lancée pour définir les modes pouvant susciter l'intérêt de ces jeunes et sensibiliser leurs parents.

Les jeunes de cette tranche d'âge, qui vont s'inscrire aux différentes agences locales dans des spécialités demandées par entreprises économiques telles le bâtiment, l'agriculture et autres, bénéficieront d'une formation de deux à 6 mois et seront directement placés. L'agence régionale mettra aussi en place une cellule de suivi du dossier de la main-d'œuvre étrangère à l'échelle régionale et ce, en collaboration avec l'inspection du travail.

TOMATE INDUSTRIELLE 1,8 million de quintaux produits à El Tarf

Une production de 1,8 million de tomate industrielle a été réalisée, cette année, dans la wilaya d'El Tarf où les superficies réservées à cette spéculature sont en constante progression, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA). La superficie réservée à la tomate industrielle durant la saison agricole 2012-2013 est de l'ordre de 3 200 hectares, soit une hausse de 1 000 hectares par rapport à l'année dernière, a précisé la même source, soulignant que les rendements sont estimés à 560 quintaux à l'hectare.

Les 46 132 quintaux de tomates fraîches orientées vers les trois unités de transformation industrielle situées dans la région ont donné 1 720 tonnes de triple concentré de tomate (TCT), 2 890 tonnes de double concentré de tomate (DCT) et 3 828 tonnes de concentré de tomate, a-t-on encore ajouté. Après un certain recul, cette filière agricole, affectée par la réduction de la surface cultivable durant plus d'une décennie (1 300 hectares seulement), enregistre depuis quatre ans un regain de dynamisme et suscite un vif engouement auprès des producteurs, a-t-on affirmé à la DSA où on attribue les bons rendements par la maîtrise technique acquise par les producteurs et par l'efficacité des traitements phytosanitaires des cultures.

ÉVÉNEMENT DES RÉGIONS DU SUD Plusieurs incitations pour encourager les investissements

Plusieurs mesures d'encouragement et d'incitation à l'investissement et aux porteurs de projets dans les wilayas du Sud ont été prises ces dernières années par les pouvoirs publics pour accompagner les investisseurs, notamment pour lutter contre les disparités régionales en matière de développement économique et social.



Conscients de l'importance de la promotion de l'investissement dans les wilayas du Sud, dont le développement nécessite une contribution de l'Etat, les pouvoirs publics ont décidé des mesures d'incitation dès le lancement de projets d'investissement jusqu'à l'entrée exploitation et même des avantages additionnels, selon l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref).

Pour la phase de réalisation de projets d'investissement, qui s'étale sur 3 ans, les avantages concernent l'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières et la prise en charge partielle ou totale par l'Etat des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

Le dispositif, destiné à une dizaine de wilays du Sud et du

Grand Sud, prévoit également l'exonération de droits de douanes pour les biens importés non exclus des avantages, entrant directement dans la réalisation de projets, ainsi que l'application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille (2 pour 1.000) pour les actes constitutifs et les augmentations de capital.

Les projets d'investissement réalisés dans les wilayas du Sud bénéficient également des avantages durant la phase d'exploitation qui s'allonge sur 10 ans.

A ce propos, le dispositif prévoit notamment l'exonération de l'IBS (Impôt sur le bénéfice des sociétés) et de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) et de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement à compter de la date d'acquisition.

Il est question aussi d'exemption des droits d'enregistrement, des frais de publicité foncière, ainsi que de la rémunération domaniale pour les concessions portant sur les actifs immobiliers consentis pour la réalisation de projets.

Les wilays du Sud concernés par le dispositif d'encouragement et d'incitation à l'investissement sont Adrar, Biskra, Béchar, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Laghouat, Tamanrasset et Tindouf.

Avantages additionnels pour les wilayas du grand Sud

En outre, d'autres avantages additionnels sont consentis pour les wilayas du grand Sud (Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf). Il s'agit notamment d'une réduction de 50% de l'IRG (impôt sur le revenu global) pour une période de 5 ans.

Pour ces wilayas du grand Sud, il y a également le paiement symbolique d'un (1) DA le mètre carré de la redevance domaniale pour 10 ans et un abattement de 50% au-delà de cette période pour les concessions foncières destinées aux projets d'investissements. Le paiement de 1 DA à l'hectare pour une période de 10 à 15 ans, et au-delà de cette période, un abattement de 50% au titre de la redevance domaniale sur les nouvelles exploitations agricoles, est aussi prévu. Les projets d'investissements touristiques peuvent bénéficier d'une bonification de 4,5% des taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires et également d'une bonification de 4,5% des taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires accordés aux actions de modernisation des établissements touristiques et hôteliers.

L'investissement à Illizi, thème d'une journée d'information organisée aujourd'hui par l'Andi

Le développement de l'investissement multisectoriel à Illizi sera aujourd'hui le thème d'une journée d'information organisée par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), en partenariat avec la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier auprès de l'Andi.

Cette première rencontre du genre, vise à faire connaître les opportunités d'investissement dans tous les secteurs d'activités notamment l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les services, précise l'Andi.

Sont prévues à l'ordre du jour de la rencontre des interventions sur les opportunités d'investissement, les disponibilités

foncières, les mesures d'encouragement et d'aides à l'investissement ainsi que les instruments et possibilités de financement.

Par ailleurs, des débats seront organisés avec les hommes d'affaires en vue d'identifier les projets à entreprendre et connaître les contraintes éventuelles spécifiques liées à l'entreprise et à l'acte d'investir dans cette région.

Il est à noter que cette rencontre rentre dans le cadre d'un programme de promotion de l'investissement lancé par l'Andi, visant la dynamisation de l'investissement.

Ce programme sera dédié principalement aux wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud.

MÉDIAS: Session de formation à Turin sur les normes internationales du travail

Une session de formation visant à sensibiliser les professionnels des médias sur l'importance des normes internationales de travail, se tiendra, à partir d'aujourd'hui, au centre international de formation de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Turin (Italie).

Il s'agit d'un cours régional destiné aux professionnels des médias sur les droits fondamentaux en milieu professionnel afin de doter les professionnels de l'information des connaissances et des compétences sur l'utilisation des normes et faire usage du travail des organes de

contrôle de l'OIT, dans leur reportages, selon un communiqué de l'OIT adressé aux participants.

Cette formation qui verra la participation d'un nombre de professionnels de médias de plusieurs pays, notamment des journalistes, rédacteurs et éditeurs, sera encadrée par des experts du Bureau international du travail (BIT) et des formateurs du centre de formation de Turin.

Des exercices et des discussions plénières sur des questions liées aux droits fondamentaux en milieu professionnel et sur l'application des normes internatio-

nales du travail, figurent dans le programme de cette formation.

Cette session résidentielle qui s'étalera jusqu'au 11 octobre, sera suivie d'une formation à distance pour une période d'un mois durant laquelle les participants devront préparer un sujet d'article sur le travail ou les affaires sociales liées aux normes internationales du travail.

Les normes internationales du travail sont élaborées par les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs et adoptées lors d'une conférence internationale du travail de l'OIT.

Aïd

Le prix du mouton de la race d'Ouled Djellal inabordable à M'sila

L'énorme engouement, à M'sila, pour le mouton de la race d'Ouled Djellal provoque une véritable flambée des prix de ces bêtes dans le Hodna, en dépit de la nature pastorale de la wilaya de M'sila qui détient un cheptel ovin de plus de deux millions de têtes.

Une virée dans les marchés hebdomadaires de Aïn Lahdjel, Sidi Aïssa, Aïn El Melh, Ouled Madi ou du chef-lieu de cette wilaya, permet de constater la grande différence entre les prix prohibitifs affichés ici et ceux pratiqués dans le nord du pays, à Alger, à Constantine, à Annaba et même à Tébessa.

Les connaisseurs et autres «affranchis», au fait des dessous des marchés à bestiaux, affirment que la disponibilité des moyens de transport fait que jusqu'à 70% des moutons proposés à la vente à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha «sont déplacés» dans le nord du pays, ce qui se répercute sur les prix dans la capitale du Hodna.

Des habitués de ce genre de marchés, approchés par l'APS, soutiennent également que les intermédiaires qui procèdent, peu avant la fête de l'Aïd El Adha, à l'achat des cheptels pour les placer dans des étables et des hangars dans les grandes villes du pays, «influent» sur le prix des bêtes et le font grimper, pour ce qui est de M'sila, jusqu'à 20% de plus par rapport au prix d'un mouton de même «pedigree» cédé dans une ville du nord du pays.

Ces deux facteurs font flamber le prix du mouton à M'sila où la mentalité locale continue de penser que par son caractère agropastoral, cette wilaya devrait



proposer des moutons bien moins chers qu'ailleurs.

A quelques jours de la fête de l'Aïd El Adha, les axes routiers, du côté de M'sila connaissent une activité inhabituelle. Des camions transportant des moutons vers les wilayas du nord du pays y sont légion et peuvent être observés de jour comme de nuit. On affirme que les intermédiaires ne négocient même pas le prix des bêtes, préférant les embarquer le plus rapidement possible dans des poids-lourds, convaincus que tout sera vendu et que la marge bénéficiaire est assurée.

D'autres sources ajoutent que la cause de la montée vertigineuse des prix des moutons à M'sila provient aussi du fait que les éleveurs de cette wilaya considèrent le citoyen ordinaire comme «un grand client» à l'image des institutions et autres sociétés avec qui ils traitent à longueur d'années et à qui ils proposent, à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha, à 50.000 dinars un agneau dont le prix ne dépasse pas, dans les autres marchés à bestiaux, les 30.000 dinars.

L'absence du contrôle et de mesures efficaces pour réguler le marché du bétail contribuent également, selon ces mêmes sources, à la montée de prix des moutons. Actuellement, dans les 21 marchés à bestiaux de M'sila, les intermédiaires qui foisonnent procèdent à des acquisitions en gros, bloquant par moments le marché en une heure, avant de revendre leur «stock» avec une marge bénéficiaire de 3.000 dinars minimum par mouton.

Le plus désolant dans cette affaire est que certains maquignons que les scrupules n'étoffent apparemment pas, qui encaissent en une semaine, à l'occasion de chaque Aïd El Adha, la somme rondelette de 200.000 dinars, donnent à manger aux bêtes des aliments destinés aux volailles ainsi que des fortifiants de leur composition avant «d'inonder» les marchés de tout le pays avec des agneaux «dopés».

À M'sila, cependant, la supercherie ne passe pas vraiment. Les gens ici savent faire la différence entre un agneau «bio» et un autre «dopé». On affirme dans ce contexte que la toison de l'agneau à qui on a fait ingurgiter des aliments de volailles et des fortifiants vire à un blanc neige, presque abnormal, tandis que la couleur de sa viande «blanchit» et son goût se rapproche de celui des poulets. La supercherie ne passe pas, c'est peut-être trop vite dit.

Rencontré au sortir d'un marché, à Sidi-Aïssa, Abdelmoumene, la quarantaine, exhibe fièrement le bétail aux cornes en colimaçon qu'il vient d'ac-

BIODIVERSITÉ Des experts se concertent au cœur du Hoggar

Appel à dynamiser les projets de préservation de la biodiversité dans les parcs culturels en Algérie

Les participants à l'atelier de préservation de la biodiversité, clôturé samedi soir à Tamanrasset, ont appelé à axer les efforts sur les programmes de développement afin d'impulser les projets de protection de la biodiversité dans les parcs culturels en Algérie.

Les participants, entre experts en biodiversité et consultants, ont souligné, dans leurs recommandations, l'intérêt de l'exploitation efficace des programmes de développement des wilayas qui renferment les cinq parcs culturels d'Algérie, en tant que mécanisme susceptible de garantir la réussite du projet.

Ils ont plaidé, à ce titre, pour l'élaboration d'un guide méthodique pour la réalisation d'une cartographie d'aménagement de ces parcs culturels, ainsi que pour la conjugaison des efforts afin d'asseoir leur complémentarité et d'offrir l'occasion aux universitaires l'opportunité d'exploiter d'ores et déjà les résultats de la première phase du projet.

L'utilisation des techniques modernes d'infographie dans la gestion des parcs culturels avec l'acquisition de cartes numérisées, et la formation, au plan technique notamment, de la ressource humaine appelée à gérer ces espaces culturels naturels et à travailler sur leur biodiversité, sont d'autres points recommandées lors de cet atelier.

Les participants ont, par ailleurs, plaidé pour la concrétisation de microprojets pour les populations vivant à l'intérieur de ces parcs culturels et pour le recours aux guides d'éco-tourisme comme véritables accompagnateurs dans le cadre de ce projet.

Les travaux de cet atelier, qui s'inscrivent dans le cadre de la 2^e phase du projet de préservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des écosystèmes des parcs culturels en Algérie, ont regroupé durant deux jours des experts en biodiversité et des consultants, en présence de cadres du ministère de la Culture.

Ont pris part à cette rencontre, initiée par le ministère de la Culture, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les responsables des parcs culturels de l'Atlas saharien, de Tindouf, du Touat-Gourara-Tidikelt, de l'Aïhagar et du Tassili.

APS

LES ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION D'AÏN DEFLA

«Hommage aux anciens enseignants»



sont écartés. On exige de lui beaucoup de professionnalisme», ajoute-t-il. Tels sont les propos du directeur de l'éducation de la wilaya, lors de l'ouverture des festivités à l'occasion de cette Journée mondiale de l'enseignant, qui coïncide avec le 5 octobre.

En effet, l'enseignant a la

lourde responsabilité de préparer les générations futures aux exigences d'un monde en constant changement. Dans les plus grands pays démocratiques, les gouvernements lui accordent un intérêt fort particulier. Il est évident que l'amélioration des conditions de travail reste la motivation la

plus essentielle du corps enseignant. Nul n'ignore que la productivité économique passe en premier lieu par l'éducation et, par conséquent, par l'enseignant. La Journée mondiale de l'enseignant est, donc, une occasion pour affirmer le rôle fondamental que joue ce dernier dans le processus d'éducation. Des distinctions de l'ordre du mérite ont été offertes aux trois meilleurs professeurs des trois paliers, il s'agit de M^{me} Berabah Fatihia du CEM Berayeh Abdallah, M^{me} Chitta Rachida du lycée Hachama Benoïda et M. Lafras Badreddine de l'école primaire Bendouha Abdelkader.

Pour le président des œuvres sociales, M. Bouhraoua Mohader : «Nous sommes satisfaits de la réussite de cette fête qui a réuni des anciennes gloires de l'éducation ainsi que des sportifs et nos élèves aussi, et nous espérons une continuité positive. Salim Ben

Salim Ben

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF

480 affaires traitées et 615 individus arrêtés durant le mois de septembre

Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, les unités de police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, ont traité durant le mois de septembre dernier, plus de 480 affaires ayant entraîné l'arrestation de 615 individus dont 36 femmes et 25 mineurs, a indiqué hier un bilan dressé par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Sétif. Selon la même source, 101 personnes ont été placées sous mandat de dépôt suite à leur implication dans des affaires liées essentiellement aux associations de malfaiteurs, la fausse monnaie, les différentes formes de vol (vol de confiance, par agressions, etc.) escroqueries et autres délits. En outre, les éléments de la Sûreté nationale ont traité durant cette période 36 affaires de drogue ayant permis la saisie de 234,23 grammes de cannabis, 360 comprimés de psychotropes et l'arrestation de 53 individus impliqués.

3 morts et 118 blessés dans 112 accidents de la circulation enregistrés durant la même période

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 118 autres ont été blessées lors de 112 accidents de la circulation survenus durant le mois de septembre, à travers la wilaya de Sétif, a indiqué dans un bilan, la cellule de communication de la sûreté de cette wilaya.

Sur le plan des chiffres, le bilan dressé par la direction de la sûreté publique de la sûreté de wilaya fait état d'une hausse de +5% du nombre d'accidents et de +3% du nombre de blessés et de morts comparativement à la même période de l'année dernière.

D'après les constatations des services opérationnelles, 93 de ces accidents sont provoqués par l'élément humain en raison de l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de la distance de sécurité, 11 sont provoqués par les facteurs liés aux véhicules et 8 à l'environnement.

Le bilan fait également état de 3,560 contraventions, ainsi que 964 cas de retrait de permis de conduire répartis comme suit : 657 retraits de permis pour une période de 3 mois et 307 retraits de six mois. Durant la même période, les policiers ont procédé à la mise en fourrière de 179 véhicules pour diverses infractions.

Dans ce cadre et par souci de réduire le nombre d'accidents de la circulation, la sûreté de wilaya de Sétif, réitère son appel aux usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance afin de préserver leur vie et celle d'autrui et rappel que le numéro vert de la DGSN (15-48) est au service des citoyens.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ



25 hectares de forêt partent en fumée

Un feu s'est déclaré ce week-end en fin de journée au lieudit Ouled Rabah sur la commune de Bir Kasdali, 30 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Les pompiers sont rapidement intervenus sur place. L'incendie s'est propagé jusqu'en lisière de la forêt. Le pire a pu être évité grâce à l'intervention des hommes du feu. En milieu de soirée, l'in-

cendie semblait circonscrit.

Selon les pompiers, pas moins de 25 hectares de forêt sont partis en fumée et l'origine de l'incendie reste indéterminée.

Mouad B.

De violents orages et de la grêle à l'est de la région

Des pluies torrentielles et de violents orages se sont abattus sur l'est de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et plus précisément dans les communes de Ras El Oued, Bordj Ghedir, Ghaïlassa Bir Kasdali et Sidi M'Barek en fin d'après-midi du samedi.

Selon des sources locales, les dégâts constatés figurent une centaine d'arbres arrachés, chutes de matériaux, notamment des câbles électriques, des éboulements, effondrements de toitures, inondations légères ou montée des eaux, et des inondations importantes sur

la chaussée. Dans la commune de Ghaïlassa, plusieurs personnes ont été blessées en raison de chutes de branches et de grêle. « Plus d'une centaines de voitures ont été endommagées », dira un habitant de la commune.

Mouad B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

9 morts et 54 blessés durant la journée de vendredi

Neuf personnes ont trouvé la mort et 54 autres ont été blessées dans 24 accidents de la route, surveillés vendredi à travers 18 wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par les services de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave

a été enregistré sur la RN3 reliant Biskra à El-Oued où le conducteur d'un véhicule, effectuant un dépassement dangereux, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion et a percuté un camion roulant en sens inverse.

Cet accident a engen-



dré le décès de trois personnes qui étaient à bord du véhicule léger et occasionné des blessures à l'un des occupants du camion. Une enquête a été ouverte par la brigade de la gendarmerie nationale de Biskra.

Un mort et un blessé dans un accident de la route à Ouargla

Une personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée, suite à un accident de la route survenu samedi sur la RN3 reliant Ouargla à Touggourt, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale. Il s'agit d'une collision entre un véhicule utilitaire et un autre touristique au niveau du point kilométrique 50 dans la daïra d'El-Hadjira, a précisé la même source. Le corps de la victime, une

femme de 50 ans, a été transférée à la morgue de l'hôpital Slimane Amirat de Touggourt, alors que la personne blessée a été évacuée aux services des urgences du même établissement hospitalier, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par la même instance sécuritaire pour déterminer les causes de cet accident.

MOSTAGANEM

10 passagers blessés suite au renversement d'un bus

Dix personnes ont été blessées hier à Mostaganem, suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport urbain, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit à sept heures, près de la

salle omnisports du quartier populaire de Tidjiti, au chef-lieu de wilaya. Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui a dévié de son parcours avant de se renverser, précise-t-on de même source.

Les blessés, âgés de 5 à

49 ans, ont été évacués au service des urgences de Tidjiti pour recevoir les soins nécessaires. Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

APS

PROTESTATION Des habitants de Métlili en colère incendient le siège et une voiture de Sonelgaz

Des habitants de Métlili en colère contre le retard accusé dans le rétablissement du courant électrique, ont incendié dans la nuit de samedi à dimanche le siège de l'agence commerciale de Sonelgaz ainsi qu'un de ses véhicules, a-t-on constaté sur place.

Ils ont saccagé les bureaux de l'agence commerciale de Sonelgaz de Métlili avant d'y mettre le feu pour protester contre le non-respect de l'heure du rétablissement du courant fixé par Sonelgaz dans son préavis de coupure pour travaux annoncé sur les ondes de la radio locale et sur les affiches placardées dans les quartiers.

Sonelgaz avait annoncé, trois jours à l'avance, la coupure d'électricité pour travaux sur le réseau de transport le samedi 5 octobre entre 5h00 et 17h00 dans la région sud de Ghardaia (Métlili et Mansourah).

Les agents de Sonelgaz n'ont pas pu achever les travaux à 17h00, et les habitants outrés par le retard ont saccagé ses bureaux avant d'y mettre le feu, a-t-on expliqué.

La colère des habitants est due en partie à cette coupure d'électricité qui a dépassé l'heure prévue du rétablissement du courant et qui a privé les citoyens de Métlili et Mansourah des moyens de climatisation, de réfrigération et de ventilation alors que les températures dépassaient les 40°, en plus de la retransmission d'un match de football à la télévision, a fait savoir un jeune de Métlili.

Le courant électrique a été rétabli aux environs de 22 heures, a-t-on signalé.

UN GRAND AMI DE L'ALGERIE NOUS QUITTE

Le légendaire général, Vo Nguen Giap, héros de l'indépendance vietnamienne, qui avait réussi à défaire aussi bien les Français que les Américains, s'est éteint vendredi soir à l'âge de 102 ans.

Le général Giap, héros de l'indépendance du Vietnam, n'est plus



Le général Giap était un héros national dont la renommée arrivait seulement derrière celle du président Ho Chi Minh, qui a mené le Vietnam à l'indépendance.

Ce général autodidacte, comme il se qualifiait lui-même, avait notamment orchestré la stupéfiante victoire des forces vietnamiennes face à la France à Dien Bien Phu, en 1954. Cette victoire, qui est encore étudiée dans les académies militaires, avait mené à l'indépendance du Vietnam, en plus de précipiter la fin du colonialisme en Indochine et ailleurs.

Le général Giap avait ensuite réuni son pays en défaire, en 1975, le régime sud-vietnamien appuyé par les Etats-Unis.

Une source militaire a confirmé son décès vendredi soir à l'hôpital militaire de Hanoï où il était soigné depuis près de quatre ans, en raison de multiples problèmes de santé.

Des obsèques auront lieu le 12 octobre à la Maison des funérailles nationales à Hanoï, a indiqué le Parti communiste vietnamien, au pouvoir. L'enterrement aura lieu le 13 dans sa province natale de Quang Binh (centre), à la demande du général et de sa famille. Le parti a également décrété un deuil national de deux jours pour le général Vo Nguen Giap, architecte des victoires du Vietnam communiste contre la France et les Etats-Unis. Avant même l'annonce officielle de sa mort, les messages de condoléances de Vietnamiens en deuil inondaient l'internet.

«Repose en paix, héros du peuple. Tu seras toujours notre plus grand général», a notamment écrit un internaute sur Facebook.

Giap, l'un des plus importants stratèges militaires de l'histoire

Le général Giap reste, à ce jour, un exemple unique d'un autodidacte qui s'est élevé au rang de plus important stratège de l'histoire militaire du XX^e siècle.

Né en 1912 dans la province de Quang Binh, au Vietnam, Vo Nguen Giap a étudié à l'Université de Hanoï où il a obtenu un doctorat en économie. Après avoir quitté l'université, il a enseigné l'histoire dans un lycée de Hanoï. Toutefois, très jeune il endossa la militance contre la présence française.

Il a ensuite rejoint le Parti communiste et a participé à plusieurs manifestations contre la domination française au Vietnam. Vo Nguen Giap a été arrêté en 1939, mais a échappé à la Chine où il a rejoint avec Ho Chi Minh, le leader de la Ligue révolutionnaire du Vietnam (Vietminh). En exil, sa sœur a également été capturée et exécutée. Son épouse a également été envoyée à la prison où elle est décédée.

Un parcours hors normes

En Septembre 1945, Ho Chi Minh a annoncé la création de la République démocratique du Vietnam. La France a refusé de reconnaître la République démocratique du Vietnam et les combats éclatèrent bientôt entre le Vietminh et les troupes françaises.

Le 13 Mars 1954, Vo Nguen Giap a lancé son offensive. Pour 56 jours le Vietminh a poussé les forces françaises jusqu'à ce qu'ils n'occupaient une petite zone de Dien Bien Phu. Les Français se sont rendus le 7 mai de la même année.

Le Front national de libération FLN est arrivé à Saigon le 30 Avril 1975. Peu après,

la République socialiste du Vietnam a été créée. Dans le nouveau gouvernement, Vo Nguen Giap, était ministre de la Défense et vice-premier ministre.

Il sera écarté sans ménagement du pouvoir par la hiérarchie du Parti communiste du Vietnam.

En 1975, il n'était déjà plus chef de l'armée du Nord-Vietnam communiste, et en conflit ouvert avec le numéro un du régime Le Duan, il avait ensuite été petit à petit écarté du pouvoir.

En 1982, il avait été exclu du bureau politique du Parti. S'il avait conservé son rang de vice-Premier ministre, il était chargé des Sciences, des Technologies et du Planning familial avant d'être définitivement rayé du listing du Comité central du PC en 1991.

Un grand ami de l'Algérie

En la personne du général Giap, l'Algérie perd un grand ami et un homme qui a fait honneur aux luttes des peuples contre le colonialisme et la domination étrangère.

C'est d'ailleurs lors d'un de ses nombreux séjours à Alger, dans les années 1970, qu'il eut ces mots définitifs à propos de la colonisation en affirmant que le colonialisme était «un mauvais élève» et il savait de quoi il parlait lui qui remporta une retentissante victoire contre l'armée française dans la bataille de Dien Bien Phu, en 1954, laquelle, outre la défaite et la débâcle française et son départ d'Indochine, sonna le glas de la colonisation occidentale d'une manière générale dans cette région du monde et plus tard en Afrique. A chacune de ses visites en Algérie, il a reçu un accueil exceptionnel.

La richesse et l'utilité des expériences des cheikhs réformateurs du Maghreb soulignées à Sétif

Les participants au 2e colloque international sur le réformisme et le renouveau dans le Maghreb, clôturé samedi à la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif ont appelé à la diffusion des expériences «riches et utiles» sur le plan social des cheikhs réformateurs du Maghreb.

Ils ont préconisé la publication de brochures, de dépliants et d'œuvres audiovisuelles sur ces expériences afin de les vulgariser auprès,

notamment, des jeunes qui méconnaissent l'œuvre des grands réformateurs.

Les participants à cette rencontre de deux jours initiée par l'association des oulémas musulmans algériens ont également appelé à utiliser les tribunes des mosquées pour la diffusion des expériences de ces hommes apparus presque à la même période en Algérie et dans les autres régions du Maghreb et du monde arabe. La seconde et dernière journée de la

rencontre a donné lieu à la présentation de plusieurs communications sur le réformisme dans le Maghreb arabe animées, entre autres, par le Dr. Hassane El Ouardi, du Maroc. Le secrétaire général de l'association des oulémas algériens M. Abdelladjid Birem a notamment souligné l'importance du réformisme, thème de la rencontre, qui demeure, selon lui, d'une actualité brûlante pour les sociétés musulmanes. Selon les organisa-

teurs, ce colloque a permis de mettre en exergue les mouvements réformateurs engagés par, notamment, Kheireddine Tounsi, Malek Bennabi, Mohamed Benali Sehoussi, Bachir El Ibrahimi et Abdelhamid Benbadis.

Des universitaires nationaux ainsi que du Maroc, de Tunisie et de la Mauritanie ont pris part à ce colloque international sur le réformisme et le renouveau dans le Maghreb.

APS

TIZI-OUZOU Création de la fondation Mustapha-Pacha

Une fondation Mustapha-Pacha a été créée, samedi, lors d'une réunion qui s'est tenue au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, en présence de la famille et de ce militant politique et syndicaliste, décédé le 8 août 1994 d'une crise cardiaque.

Présidée son frère Kamel, cette fondation a pour mission de protéger la mémoire de Mustapha Pacha, de perpétuer son combat de militant pour la démocratie et de le faire connaître aux jeunes générations, a-t-on souligné lors de cette rencontre.

La création de la fondation a été précédée par une cérémonie de témoignages sur le parcours de Mustapha Pacha par ses amis de la troupe «Debza» et sa famille.

Il a été rappelé, à cet égard, que cet enfant de Tassat-Ouguemoune, un village de la commune d'Iboudrarene (40 environs à l'est de Tizi-Ouzou), né le 28 juillet 1956, a commencé son militantisme à l'université en créant un collectif culturel où toutes les compétences pouvaient s'exprimer. Il avait également participé à la création de la troupe «Debza».

Il a été l'un des artistes du printemps berbère en mobilisant notamment, le 7 avril 1980, de nombreux étudiants pour participer à une marche pour la reconnaissance de tamazight. Il sera l'un des organisateurs du séminaire de Yakourène d'août 1980, dont les travaux avaient pour la première fois esquissé les contours de la revendication culturelle berbère dans le cadre national algérien.

Selon les témoignages sur son parcours de syndicaliste, «ses qualités, son engagement, sa ténacité et son courage lui ont permis d'unifier le mouvement syndical autonome à Tizi-Ouzou».

Mustapha, qui était membre fondateur du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) avait «exclu de son discours le sectarisme». «Il était contre la politique de l'injure et de l'invective», a-t-on encore précisé.

«Patriote infatigable, il aimait l'Algérie. Par son combat en faveur de l'Amazighité, il est parmi ceux qui ont évolué naturellement vers le combat national voire universel en faveur des valeurs de liberté, de tolérance, de courage et de sacrifice», a-t-on ajouté.

INFARCTUS, AVC...

Les ronfleurs seraient plus à risque

Ronfler pendant la nuit n'empêche pas seulement votre conjoint de dormir, cela peut également avoir de graves conséquences sur votre santé. Les risques de maladies cardiovasculaires tels que les AVC ou les infarctus seraient augmentés.

Vous faites trembler les murs par vos ronflements chaque nuit ? Cette nuisance nocturne serait à prendre particulièrement au sérieux selon des chercheurs américains de l'Université de Detroit.

Aussi dangereux que l'hypertension ?

Ils ont étudié 54 hommes et femmes âgés de 18 à 50 ans qui ont rempli des questionnaires sur leurs habitudes de ronflement. Les volontaires ont ensuite passé des échographies afin de mesurer l'épaisseur de leur artère carotide, artère qui alimente le cerveau en sang oxygéné. Les chercheurs ont constaté que la paroi de cette artère était beaucoup plus épaisse chez les ronfleurs.

Cet épaissement pourrait être provoqué par les vibrations constantes du ronflement qui induisent une inflammation. Le durcissement de cette artère et

d'autres artères dans le corps entraînerait un risque accru d'hémorragies cérébrales, accidents vasculaires cérébraux et infarctus. Les résultats de cette étude viennent d'être publiés dans la revue *The Laryngoscope*.

Le Dr Robert Deeb, de l'Hôpital Henry Ford à Detroit qui a dirigé les recherches, précise : «Notre étude s'ajoute à la masse croissante de preuves suggérant que le ronflement peut ne pas être aussi bénin qu'on le supposait. (...) Les patients ont besoin de se faire soigner de la même manière que s'ils souffraient d'apnée du sommeil, d'hypertension artérielle ou d'autres facteurs de risque de maladies cardiovasculaires.»

Les chercheurs vont poursuivre leurs études à plus large échelle pour vérifier si effectivement le risque d'AVC ou d'infarctus est plus élevé chez les personnes qui ronflent.



LE CHANT Un anti-ronflement efficace

Un professeur de chant a travaillé sur un programme de vocalises afin de renforcer la gorge et le palais des personnes souffrant de ronflements chroniques. Des chercheurs ont validé cette technique.

Votre partenaire vous empêche de dormir à cause de ses ronflements incessants ? Une chanteuse britannique, Alise Ojay, pourrait avoir trouvé la solution à vos problèmes. Le programme qu'elle a mis au point à la fin des années 90 vient d'être évalué par une étude du Royal Devon and Exeter Hospital. Au début, elle a simplement essayé d'aider un ami qui souffrait de ronflements chroniques grâce à des exercices de vocalises dont le but est de renforcer les muscles de la gorge et du palais en alternant certaines syllabes.

L'expérience s'est tellement bien passée qu'Alise Ojay a élargi son programme à d'autres personnes de son entourage. Le succès des résultats obtenus par la chanteuse a finalement poussé les scientifiques britanniques à conduire des recherches sur le sujet. Pendant trois mois, 30 patients ronfleurs ou souffrant d'un syndrome d'apnée du sommeil ont suivi le programme de chant sur un CD, environ 20 minutes par jour. D'autre part, 30



ronfleurs témoins ont simplement bénéficié des conseils classiques pour un meilleur sommeil, à savoir, limiter le surpoids, le tabac ou les sédatifs.

Résultat : les participants à l'étude ont trouvé les exercices faciles et ont ressenti une nette amélioration de leur qualité de sommeil. Le principal auteur des recherches, Malcolm Hilton, se réjouit de ces résultats : «Au bout

de 3 mois nous sommes arrivés à la conclusion que ce programme de vocalises quotidiennes améliore significativement la fréquence et la sévérité des ronflements, mais aussi, la qualité du sommeil globale.» Une bonne alternative pour éviter la chirurgie, même si des études incluant un plus grand nombre de participants devront être menées afin de valider ces conclusions.

Les femmes font de plus en plus de bruits !

Et oui, il n'y a pas que les hommes qui ronflent ! Les femmes aussi peuvent déranger leur partenaire pendant la nuit...

«Les femmes n'aiment pas penser qu'elles ronflent et pourtant elles représentent 40% des ronfleurs», explique le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire, et porte-parole de la British Lung Fondation.

Ce chiffre est évalué sur les demandes de rendez-vous reçues par les cliniques qui traitent le ronflement. Dix fois plus de patients de sexe féminin qu'il y a deux ans consultent. De plus en plus de femmes cherchent une solution médicale ou chirurgicale pour résoudre ce problème d'habitude attribué aux hommes en surpoids. Le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire explique Les femmes représentent désormais près d'un quart de tous les patients «ronflants» à la clinique privée et les rendez-vous pris par les femmes entre 20 et 30 ans sont quinze fois plus nombreux

en 2012 qu'en 2010. Les femmes, aujourd'hui ont de plus de plus de comportements dits «masculins».

Elles boivent plus de l'alcool, fument davantage et mangent moins sainement qu'avant. Tous ces changements d'habitudes peuvent entraîner les ronflements. De plus, elles avouent aussi plus facilement avoir cette pathologie.

Ce qui est une «bonne nouvelle» car le ronflement n'est pas qu'un problème sonore. Il peut impliquer des troubles médicaux plus graves, tels que l'apnée du sommeil, des rhinorénaux chroniques ou le surpoids.



SOMMEIL

3 plantes qui aident à dormir sans somnifères

Les plantes aux vertus sédatives et relaxantes sont nombreuses et ont l'avantage de favoriser le sommeil sans problème d'accoutumance. On vous en a choisi trois, qui vous permettront de lutter contre l'insomnie en douceur.

Le houblon aide à l'endormissement

Le houblon : au début des années 80, les scientifiques ont mis en évidence que plus on faisait sécher les feuilles de houblon, plus elles affichaient une forte concentration d'agents sédatifs ! D'où l'infusion de feuilles de houblon séchées, qui aide à l'endormissement.

La recette: versez 10 à 15 g de cônes séchés dans un litre d'eau bouillante et laissez infuser une dizaine de minutes. Buvez-en une tasse avant de vous coucher.

La valériane diminue l'agitation nerveuse

La valériane : non contente de faire baisser la tension artérielle et de ralentir le rythme cardiaque, la valériane diminue effectivement l'agitation nerveuse, l'anxiété et les troubles du sommeil qui en découlent. Une douzaine d'études cliniques ont montré qu'elle favorisait l'endormissement, la qualité du sommeil et qu'elle était même plus efficace que certains somnifères et calmants de synthèse. Son action semble renforcée lorsqu'elle est associée à la mélisse, à la passiflore ou au houblon.

La recette: versez 150 ml d'eau bouillante sur 1 cuillerée à café de racines de valériane, filtrez et buvez-en une tasse 30 minutes à une heure avant le coucher. Certaines spécialités pharmaceutiques proposent des sachets-dose prêts à emploi qui contiennent de la valériane.

Pour un bain-détente, faites bouillir 100 g de racines séchées dans 2 litres d'eau, laissez infuser 10 minutes, filtrez et versez dans l'eau du bain.

La passiflore apporte un sommeil réparateur

La passiflore : les indiens d'Amérique l'utilisaient pour ses propriétés calmantes et sédatives. Pour les insomniaques, c'est un vrai bonheur car elle restaure un sommeil réparateur en supprimant la nervosité et les angoisses.

La recette: plongez une cuillerée à café de fleurs de passiflore dans une tasse d'eau bouillante, laissez infuser trois minutes avant consommation. Si vous rumez vos soucis la nuit, mélangez 1 cuillerée à café de tilleul, autant de valériane et autant de passiflore. Laissez infuser cinq minutes dans 40 cl d'eau frémissante. A boire à partir de 17 heures.

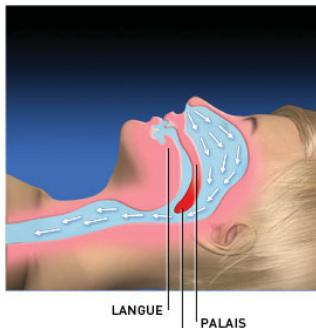
Même si ces plantes sont sans danger, n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien car il peut y avoir des contre-indications avec des traitements au long cours que vous suivez.

APNÉE DU SOMMEIL

POURQUOI LA FAIRE DÉPISTER ?

Vous ronflez, vous êtes fatigué en vous réveillant le matin et vous somnolez facilement pendant la journée ? Peut-être souffrez-vous d'un syndrome d'apnée du sommeil. La Journée nationale de l'apnée du sommeil est l'occasion de faire le point sur cette maladie.

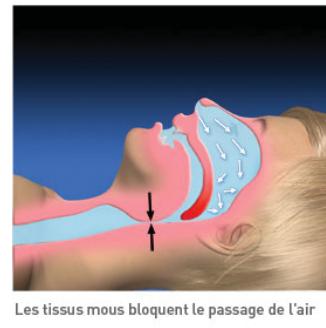
RESPIRATION NORMALE DURANT LE SOMMEIL



RONFLEMENT



APNÉE DU SOMMEIL OBSTRUCTIVE



Blocage partiel des voies aériennes supérieures

Les tissus mous bloquent le passage de l'air

Organisée depuis de nombreuses années, la journée nationale de l'apnée du sommeil est devenue un rendez-vous pour alerter, informer et partager autour de l'apnée du sommeil. Maladie méconnue et pourtant insidieuse, l'apnée du sommeil toucherait entre 3 et 5% de la population française dont une grande majorité ne serait pas dépistée et donc pas traitée. Or, l'apnée du sommeil peut provoquer d'importants problèmes de santé, surtout si elle n'est pas diagnostiquée.

Pourquoi la dépister ?

L'apnée du sommeil est une maladie qui ne doit pas être prise à la légère. Outre la fatigue qu'elle entraîne, elle peut en effet avoir de graves conséquences sur la santé. À long terme, la mauvaise oxygénation de l'organisme peut entraîner des troubles cardiaques, de l'hypertension artérielle et même des risques d'infarctus ou de cancer.

Par ailleurs, les personnes qui souffrent d'apnée du sommeil sont souvent attirées inconsciemment par une alimentation sucrée, supposée leur apporter un «coup de fouet». Elles augmentent donc le risque de souffrir de diabète de type 2. Il est donc important de dépister la maladie et de la prendre en charge aussi tôt que possible.

Une maladie sous-diagnostiquée

Le symptôme le plus visible de l'apnée du sommeil est le ronflement. Mais (fort heureusement) tous les ronfleurs ne souffrent pas du syndrome d'apnée du sommeil ! C'est souvent au cours d'une consultation avec le médecin pour des problèmes de fatigue, de maux de tête ou suite à un accident de voiture provoqué par de la somnolence en pleine journée que le diagnostic d'apnée du sommeil est évoqué.

Le médecin a alors à sa disposition un test (baptisé test d'Epworth) qui va déterminer le degré de somnolence diurne. En fonction des résultats du test, le médecin peut proposer à son patient une polysomnographie (un examen qui enregistre au cours de la nuit le rythme cardiaque, le rythme respiratoire ainsi que le nombre et la durée des apnées du sommeil) ou une polygraphie ventilatoire nocturne (une technique consiste à enregistrer les mouvements respiratoires, le débit d'air entrant et sortant par les voies nasales et le taux d'oxygène dans le sang).

Comment ça se manifeste ?

L'apnée du sommeil se manifeste par des arrêts involontaires de la respiration pendant que l'on dort. Ces pauses respiratoires (on est comme en apnée) durent entre 10 et 45 secondes et peuvent se reproduire plusieurs fois par heure, provoquant, à la longue, de graves conséquences sur la santé.

L'apnée du sommeil est due à un relâchement de la langue et des muscles de la gorge qui, par manque de tonicité, empêchent l'air de passer en obstruant les voies respiratoires. Dans un premier temps, ce

L'apnée du sommeil associée aux arrêts cardiaques soudains

L'apnée du sommeil, et surtout la faible saturation de l'oxygène dans le sang, serait un facteur de risque dans les arrêts cardiaques soudains. C'est ce que révèle une étude réalisée par les chercheurs à la Mayo Clinic aux États-Unis et présentée aux séances scientifiques de l'Association Américaine du Coeur. L'équipe des chercheurs a analysé les caractéristiques du sommeil de

presque 11 000 adultes dans un laboratoire du sommeil de nuit. L'âge a été identifié comme l'autre facteur qui contribue au risque élevé de la mort cardiaque soudaine.

La mort cardiaque soudaine est entraînée par une défaillance du système électrique du cœur. Sous réserve d'autres études, l'apnée du sommeil se retrouverait parmi les facteurs de risque déjà bien établis, à

savoir le tabagisme, l'obésité, la haute cholestérolémie et l'hypertension artérielle.

Le Dr Somers, auteur principal de l'étude, soutient que ces résultats sont pertinents aux soins clinique : «C'est bien possible que le dépistage et le traitement de l'apnée du sommeil s'avère une occasion importante de faire avancer nos efforts de prévenir et guérir la maladie du cœur», ajoute-t-il.

Perdre du poids contre les apnées du sommeil

Perdre du poids est la façon la plus simple et la plus efficace pour réduire les symptômes du syndrome d'apnées obstructives du sommeil, selon une étude américaine.

Perdre du poids aurait des effets positifs à court et à long terme pour les personnes atteintes de ces syndromes d'apnées obstructives du sommeil (Saos).

Toutes les autres options de soins comme la chirurgie

esthétique n'ont pas d'effets positifs sur le long terme, et sont chères.

Les syndromes d'apnées obstructives du sommeil sont généralement traités en cas d'état modéré ou sévère.

Sur les 81 patients souffrant de Saos étudiés, 40 d'entre eux suivant un régime et pratiquant une activité sportive ont perdu en moyenne 9 kilos, et ont réduit considérablement les symptômes de leurs

apnées obstructives du sommeil. Les 41 autres patients, pratiquant une activité sportive mais sans régime, ont perdu en moyenne 2,5 kilos, et leurs symptômes de SAOS continuaient en général.

Cette perte de poids ne fait pas uniquement baisser les symptômes des Saos, mais réduit également les risques d'hypertension, de cholestérol élevé et de diabète.

«Plus la perte de poids était

importante, plus les symptômes d'apnées obstructives du sommeil étaient réduits», explique le Dr Tuomilehto.

Les symptômes des SAOS ont été guéris chez 88% des patients ayant perdu plus de 15 kilos.

Seulement 62% des patients ayant perdu entre 5 et 15 ont été guéris, et 38% de ceux qui ont perdu entre 0 et 5 kilos, ou qui ont gagné du poids, ont été guéris.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE SUR INTERNET

Attaques sur plusieurs fronts

Le souci des gouvernements, un peu partout dans le monde, d'assurer une protection à la vie privée de leurs concitoyens n'est pas une affaire aisée tant les progrès technologiques et la soif d'innovation et de profit des multinationales du net repoussent chaque fois les limites.

Par Samy YACINE

Tant au nouveau du vieux que du nouveau continent, le débat fait rage sur les limites à instaurer pour la protection de la vie privée des usagers des nouvelles technologies de communication et notamment de l'internet. Ce n'est plus un tabou pour personne, les données personnelles constituent un juteux marché que se partagent les multinationales américaines des nouvelles technologies et du net, qui font reculer chaque jour les limites dues au respect de la vie privée.

Au mois de septembre, c'était en Europe que les choses se sont animées avec un nouveau bras de fer en perspective des autorités de protection des données personnelles avec le géant de la recherche sur le net Google. Sommé depuis quelques mois de réviser sa politique de confidentialité et sa stratégie de respect de la vie privée, ce dernier a non seulement ignoré les mises en garde européennes mais s'est même payé le luxe d'instaurer une nouvelle politique de traitement des données personnelles qui vient justement de soulever, à nouveau, le courroux des instances euro-



péennes des libertés informatiques.

En juin dernier, les différentes institutions européennes de protection des données personnelles, réunies dans une instance dénommée le G29 avaient sonné l'alerte à Google en lui donnant un ultimatum de trois mois pour amender sa politique de confidentialité, qui n'a pas été du goût des Européens, notamment la décision du moteur de recherche américain de fusionner les règles de confidentialité de l'ensemble de ses services. Le délai vient de s'écouler, sans aucune obtémpé-

ration de Google qui persiste à rétorquer qu'il n'a enfreint aucune législation. Les échanges se sont durcis lorsqu'il y a un peu plus d'une année, Google a pris la décision, déclarait-il à l'époque de « simplifier » ses conditions de confidentialité

Le quotidien économique français Les Echos parlait alors d'un projet qui « paraissait séduisant pour les internautes : 60 textes juridiques imbuvables s'appliquant à 60 services différents de Google seraient fusionnés en un seul document, détaillant une fois pour toutes la façon dont l'entreprise collecte et traite les données personnelles de ses clients. Historique de navigation Internet, reconnaissance faciale sur les photos Picasa, communications sur les

téléphones Android... tout finit désormais dans le même fichier géant.» Une démarche que la commission française des libertés informatiques avait alors jugé de large «en termes de périmètre et d'historicité», considérant que le volume des données collectées n'était pas en proportion avec les fins recherchées par Google, et que, comme le note le journal français «ce que l'internaute gagne en simplicité, il le perd en transparence.»

Engagées depuis dans un bras de fer qui pourrait mettre à mal leur crédibilité, les organismes européens ont décidé de se concerter à nouveau, au courant du mois de septembre, pour envisager des mesures susceptibles de contraindre le géant américain à composer. Jugeant insi-

gnifiant le niveau des amendes prévu par les lois en vigueur, ils envisageraient ainsi à frapper au porte monnaie. En effet, le plafond fixé en France est de 150 000 euros, il arrive en Espagne à un million d'euros, ce qui est loin de constituer un motif de dissuasion pour une machine à sous comme Google, ce qui pourrait changer la donne, selon une source au fait du dossier, citée par l'agence française AFP qui considère que même « si l'on ne retient au final que quelques milliers d'euros par infraction et que l'on ne comptabilise qu'une partie des utilisateurs, ce serait là un vrai moyen de pression face à Google.» Une hypothèse à nuancer au regard de la législation européenne qui plafonne les amendes à 2 % du chiffre d'affaires.

Les instances européennes planchent par ailleurs sur d'autres pistes de travail et n'excluent pas de recourir à une interdiction de collecter et d'exploiter les données personnelles, autant dire la mort pure et simple du service de recherche, tant que Google s'obstine dans sa politique de confidentialité.

De même qu'elles opèrent une opération de lobbying pour rallier d'autres instances de pays comme le Canada, l'Australie et le Japon, à leur démarche de régulation de l'usage et de l'exploitation des données personnelles.

Une nouvelle réunion des autorités européennes de la protection des données personnelles, en ce début du mois d'octobre devra indiquer le chemin qu'elles décideront de prendre, même si beaucoup d'analystes insinuent déjà un prolongement de l'ultimatum pour éviter la confrontation frontale.



APPLE S'Y MET !

La sortie il y a quelques semaines du nouveau téléphone iPhone 5s de la firme Apple, n'a pas été sans grande suspicion sur les capacités vantées de ce nouveau joujou de, non seulement remplacer les mots de passe par l'empreinte digitale mais surtout de stocker ces empreintes. En se lançant en pionnière dans la reconnaissance par empreinte digitale, par la technologie baptisée «Touch ID». La firme de Cupertino ne pensait pas soulever autant de gronde. D'où une rapide réaction de l'entreprise pour rassurer les utilisateurs que «les données relatives à nos empreintes seront uniquement stockées sur le téléphone, sans qu'il ne soit possible d'y avoir accès. Même avec des gages

de sûreté, et la réputation de sérieux et de discrétion de la société Apple, dont les arguments développés dans son communiqué ont été jugé, «fortement rassurant, l'autorité de protection des données personnelles allemande n'a pas caché ses appréhensions, selon ce que rapporte le site bvoltaire.fr : «Les empreintes digitales ne devraient pas être une méthode d'authentification pour un appareil que vous utilisez quotidiennement, surtout si elles sont stockées dans un fichier.» Le site nuance tout

cela en rappelant que ce débat vient «juste après les récentes révélations d'Edward Snowden sur les écoutes de la NSA», ce qui n'empêche pas certains de rigoler de la situation, à l'instar de cette moquerie citée par le même site du présentateur de télé américain Jimmy Kimmel : « L'iPhone 5s a un capteur d'empreintes digitales parce que la NSA n'avait pas suffisamment de nos données personnelles.»



Effet boule de neige ?

La fronde des instances européennes contre les atteintes délibérées de Google semble se propager dans de nombreux pays réputés favorables à l'innovation des multinationales américaines de l'internet. Ainsi l'autorité de protection des libertés numériques allemande de Hambourg, en charge de l'instruction de ce dossier pour l'Allemagne, serait favorable à un système de sanctions de plus en plus musclé. Cette instance s'est

déjà distingué par le passé par une attaque contre les agissements de Google qui, dans le cadre de son projet Street View avait siphonné une quantité impressionnante de données sur les réseaux wifi via les voitures qui photographient les rues. La presse spécialisée cite également le cas de la libérale autorité britannique qui aurait également pris le parti de ceux qui appellent à une attaque à la poche contre Google.

FRANCE - UE

Le drame de Lampedusa probablement à l'ordre du jour du prochain Conseil européen

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a annoncé hier que son pays devrait porter à l'ordre du jour du Conseil européen des 24 et 25 octobre la question de l'immigration, après le drame de Lampedusa, qui sera discuté dès demain à Luxembourg par les ministres européens de l'Intérieur.

«La Méditerranée ne peut pas rester un immense cimetière à ciel ouvert.

Il faut agir», a déclaré M. Fabius, lors du Grand rendez-vous d'Europe 1, i-Télé, *Le Monde*. «Il est très possible que le président de la République porte cela à l'ordre du jour du prochain Conseil européen. (...) Je n'exclus pas que François Hollande exige cela au prochain Conseil qui a lieu au mois d'octobre», a affirmé M. Fabius. Demain, le drame sera à l'ordre du jour du Conseil européen des ministres des Affaires étrangères.

LAMPEDUSA: Reprise de la recherche des corps de centaines de migrants



Les opérations de recherche des corps de centaines de migrants victimes d'un naufrage accidentel jeudi matin, ont repris hier à Lampedusa, a indiqué un porte-parole des sauveteurs.

Il y a trois équipes qui travaillent lors de roulements de deux heures. A cause

de la profondeur, ils ne peuvent rester que 6 à 7 minutes au fond de l'eau», a expliqué Leonardo Ricci de la police douanière.

Les autorités avaient interrompus vendredi la récupération des corps dont 111 ont été retrouvés sur un total estimé de 300 à 360 morts.

Jeudi, plus de cent personnes, originaires d'Erythrée et de Somalie, ont trouvé la mort et environ 200 sont portées disparues après le naufrage, au large de la petite île située au sud de la Sicile, d'une embarcation à bord de laquelle se trouvaient entre 450 et 500 personnes.

RUSSIE

Au moins un mort et douze blessés dans un incendie à Moscou



Au moins une personne a trouvé la mort et 12 autres ont été blessées quand un immeuble a pris feu à Moscou, a indi-

qué samedi la porte-parole du ministère russe des Situations d'urgence, Irian Rossius.

L'incendie s'est déclaré dans un bâtiment de 16 étages dans le quartier de Losino-Petrovsky. «Selon les premières informations, une personne est morte et 12 autres ont été transportées à l'hôpital», a précisé M. Rossius à l'agence de presse Itar-Tass.

L'incendie a été localisé pour l'instant, selon une source du service local du ministère, qui n'a pas donné davantage de détails.

CRASH D'UN AVION EN COLOMBIE

4

morts



Trois militaires américains et un panamien ont été tués samedi dans le crash de leur avion dans la jungle colombienne, sur la frontière entre la Colombie et le Panama, dont l'identité n'a pas été révélée, souffrait de brûlures très graves sur tout le corps et est décédé vendredi peu avant 21h00 (20h00 GMT samedi), a expliqué Arash Alali, un porte-parole de la police. L'homme s'était immolé par le feu vendredi après-midi sur le Mall, la célèbre promenade au cœur de la capitale américaine, non loin du Capitole, théâtre jeudi d'une course-poursuite en voiture au terme de laquelle une automobiliste avait été abattue par la police. Vendredi, lorsque la police est arrivée sur les lieux vers 16h30 (20h30 GMT) l'homme respirait et était conscient. M. Alali n'était pas en mesure de fournir des détails sur les circonstances de l'incident, ni sur les raisons qui ont poussé la victime à commettre un tel geste. «L'enquête se poursuit», a-t-il dit.

soldats américains, tandis que deux occupants de l'avion en survécu au crash. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'avion s'est écrasé peu après le décollage d'une base militaire panaméenne pour des raisons qui n'ont pas encore été élucidées.

ITALIE

Le metteur en scène italien Carlo Lizzani met fin à ses jours

Le réalisateur et acteur italien Carlo Lizzani, âgé de 91 ans, a mis fin à ses jours samedi en se jetant par la fenêtre du troisième étage de son appartement, situé au centre de Rome, a annoncé la police italienne. La mort de Lizzani qui avait dirigé la Mostra de Venise entre 1979 et 1982, survient près de trois ans après celle d'un autre cinéaste italien non moins célèbre, Mario Monicelli, qui s'était lui aussi jeté dans le vide alors qu'il était soigné pour un cancer dans un hôpital de Rome. Carlo Lizzani avait commencé sa carrière au lendemain de la

Deuxième Guerre mondiale, par un film documentaire sur le dirigeant communiste italien Palmiro Togliatti, sorti en 1948 et avait parallèlement collaboré la même année au scénario du film "Allemagne année zéro", du célèbre metteur en scène néo-réaliste Roberto Rossellini. En 1954 son film "La Chronique des pauvres amants" lui avait valu un prix au festival de Cannes. La disparition tragique de ce cinéaste est considérée comme un "moment de grande tristesse" par le réalisateur italien Ettore Scola, cité par la presse italienne.

ARGENTINE

Un mois de repos prescrit à Cristina Kirchner, après une chute

La présidente de l'Argentine Cristina Kirchner s'est vu prescrire un mois de repos à la suite d'un traumatisme crânien consécutif à une chute au mois d'août, a annoncé samedi la présidence.

Depuis sa chute le 12 août, Mme Kirchner, 60 ans, a continué de diriger le pays, effectuant même en septembre un déplacement à New York pour l'assemblée générale des Nations unies et prononçant plusieurs discours télévisés.

Les médecins lui ont prescrit du repos car un hématome est apparu, alors que les analyses effectuées après la chute n'avaient rien révélé, a indiqué son porte-parole Alfredo Scoccimarro.

Cristina Kirchner, pionnière de centre-gauche, préside l'Argentine depuis 2007, quand elle a succédé à son mari Nestor Kirchner, décédé depuis (en 2010).

L'Afrique du Sud lancera le mois prochain son troisième satellite

L'Afrique du Sud lancera le mois prochain son troisième satellite pour observer la Terre à des fins de recherche, a annoncé samedi le ministère de la Science et de la Technologie. Le satellite ZA-Cuba rejoindra dans l'espace les satellites Sunsat et Sumbandla lancés en

la Semaine mondiale de l'espace à Kimberley.

«Le rôle de ce satellite est de soutenir les programmes de recherche et de permettre aux élèves de connaître le monde de la science», a déclaré Lorenzo Raynard, responsable de l'agence sud-africaine de sciences et de technologies.

que samedi la porte-parole du ministère russe des Situations d'urgence, Irian Rossius.

L'incendie s'est déclaré dans un bâtiment de 16 étages dans le quartier de Losino-Petrovsky. «Selon les premières informations, une personne est morte et 12 autres ont été transportées à l'hôpital», a précisé M. Rossius à l'agence de presse Itar-Tass.

L'incendie a été localisé pour l'instant, selon une source du service local du ministère, qui n'a pas donné davantage de détails.

APS

NIGER:

Une vingtaine de partis politiques créent une coalition contre le président Issoufou

Une vingtaine de partis politiques du Niger ont créé samedi l'Alliance pour la république, la démocratie et la réconciliation (ARDR) contre le chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou, accusé de vouloir instaurer une «dictature personnelle», rapportent des médias.

«Nous appelons tous les partis politiques et démocrates sincères à conjuguer leurs efforts afin de constituer une alternative contre cette dérive périlleuse pour notre pays», a déclaré l'ex-chef de l'Etat Mahamane Ousmane (1993-1996) lors de la cérémonie de création de l'ARDR, devant quelque 2.000 personnes, à Niamey.

Parmi les piliers de l'ARDR figurent le Mouvement national pour la société de développement (MNSD, ex-parti au pouvoir de 1999 à 2010), le Mouvement démocratique nigérien (Moden), principal allié du chef de l'Etat pour son arrivée à la tête du pays en 2011 mais qui s'est retiré mi-août de la coalition au pouvoir, ainsi que la Convention démocratique et sociale (CDS) de Mahamane Ousmane. «Avec la mise à l'écart du Moden, le président Issoufou a rétréci la base de son régime et fragilisé les institutions, autant de facteurs porteurs de crises politiques majeures au Niger», a estimé Mahamane Ousmane.

M. Ousmane a également accusé le chef de l'Etat de «démentiellement» de l'opposition au moyen du «débauchage» de ses militants «à coup d'argent, de marchés publics, d'intimidation et de menaces» dans le but d'«instaurer un régime consacrant la fin des partis politiques».

«En abusant de tous les moyens de l'Etat, le président Issoufou projette d'organiser un passage en force en 2016, année de la fin de son premier quinquennat», a-t-il lancé.

Vendredi, dans un discours à l'ouverture de la session budgétaire 2014, Hama Amadou, ex-Premier ministre (1999-2007) et président du Moden, avait mis en garde le régime contre «une crise politique majeure» dans un «contexte sécuritaire sous-régional menaçant pour le Niger».

RAIDS EN AFRIQUE:

Les USA continuent leurs efforts afin de capturer tous les extrémistes



Les Etats-Unis continuent leurs efforts afin de capturer tous les auteurs présumés d'actes de terrorisme, a déclaré hier le secrétaire d'Etat John Kerry après les raids des forces spéciales américaines contre deux chefs islamistes en Libye et en Somalie.

«Les Etats-Unis d'Amérique ne céderont jamais leurs efforts pour que les responsables d'actes de terrorisme rendent des comptes», a-t-il déclaré à la presse en marge de réunions préparatoires au sommet de l'Apec (Asie-Pacifique) qui s'ouvre aujourd'hui sur l'île indonésienne de Bali.

Les raids lancés en Somalie et en Libye montrent que «ces membres d'Al-Qaïda et d'autres organisations terroristes, même s'ils s'enfuient, n'arrive-

ront jamais à nous échapper», a ajouté M. Kerry.

«Nous allons continuer à essayer de les traduire devant la justice de manière appropriée avec pour l'objectif ultime de faire en sorte que ce genre d'actions cesse», a-t-il dit.

Les forces spéciales américaines ont mené deux raids audacieux visant deux chefs islamistes soupçonnés d'actes terroristes, l'un en Libye, où ils ont capturé un des leaders présumés d'Al-Qaïda, et l'autre en Somalie.

Des membres des forces spéciales américaines ont capturé en Libye Abou Anas al-Libi, un des leaders présumés d'Al-Qaïda, recherché par les Etats-Unis pour son rôle dans les attentats meurtriers de 1998 contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya.

Un autre raid, lancé cette fois en Somalie, a visé un autre islamiste non identifié appartenant lui au groupe somalien shebab, dont on ne sait s'il a été capturé ou tué.

SOMALIE

Londres dément toute implication dans le raid

La Grande-Bretagne a démenti samedi les accusations des shebab selon lesquelles les forces spéciales britanniques auraient pris part à une attaque contre leur base en Somalie. «Il n'y a pas eu de participation britannique», a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense du Royaume-Uni, interrogé sur ces affirmations des islamistes affiliés à Al-Qaïda, dénonçant le rôle «de

Britanniques et de Turcs» dans cette opération. L'attaque, confirmée par des témoins en Somalie, est survenue deux semaines après la prise par un commando de shebab du centre commercial Westgate dans la capitale kényane, qui avait fait au moins 67 morts. Six citoyens britanniques figuraient parmi les personnes tuées à Nairobi.

Raid des forces spéciales américaines contre les shebab

Un commando de Navy Seals, l'élite de la marine américaine, a lancé samedi un raid contre un chef des islamistes shebab dans le sud de la Somalie, sans qu'il soit possible de confirmer si ce dernier a été tué, affirme le *New York Times*.

Les shebab ont de leur côté affirmé avoir été attaqués dans la nuit de vendredi à samedi par des forces spéciales britanniques et turques qui visaient une importante de leur base dans le port somalien de Bawale (sud). Londres a cependant

démenti samedi soir tout rôle dans cette opération. Des responsables shebab ont affirmé avoir repoussé avec succès l'attaque menée par hélicoptère d'un commando qui tentait d'investir la maison appartenant à un haut responsa-

ble shebab dans ce port du sud encore contrôlé par les islamistes. Mais selon le *New York Times*, ce sont des Navy Seals qui se sont approchés d'une villa en bord de mer et ont échangé des coups de feu.

TUNISIE:

Les prémisses du dénouement de la crise politique commencent à se dessiner

Les prémisses du dénouement de la crise politique en Tunisie commencent à se dessiner suite à la signature, samedi, par le parti islamique Ennahdha de la feuille de route qui stipule la démission du gouvernement transitoire actuel et la formation d'un gouvernement formé d'indépendants dans un délai de trois semaines. Les premières négociations directes entre les forces de l'opposition et la troïka au pouvoir ont débuté samedi pour trouver une solution à la crise politique que traverse le pays depuis deux

mois. La feuille de route proposée par le Quartette pour sortir de la crise politique prévalant dans le pays repose sur l'engagement du gouvernement actuel à présenter sa démission dans un délai maximum de trois semaines, à compter de la date de démarrage de la première séance de dialogue national.

Selon le document, les différents protagonistes politiques doivent, également, accepter la formation d'un gouvernement dirigé par une personnalité nationale indépendante, dont les membres ne

doivent pas se porter candidats aux prochaines élections.

Le même document fixe à l'Assemblée constituante un délai pour le parachèvement et l'adoption de la constitution.

La feuille de route a été élaborée par quatre organisations tunisiennes, à savoir l'Union générale tunisienne du Travail (UGTT), le patronat UTICA (l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), l'Ordre des avocats et la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH).

SAHARA OCCIDENTAL - ONU

Une délégation du CNASPS aux travaux de la 4^e Commission des Nations unies

Une délégation du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) prendra part aux travaux de la 4^e Commission des Nations-Unies à New York du 7 au 13 octobre.

Les membres de la délégation plaideront, lors de cette rencontre, en faveur «du droit du peuple sahraoui à l'autodétermi-

nation et à l'indépendance, ainsi que pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental occupé», a indiqué le CNASPS hier dans un communiqué.

La délégation algérienne lancera, par la même occasion, «un appel aux citoyens du monde à se mobiliser en faveur de la lutte du peuple sahraoui

jusqu'à ce qu'il puisse décider, en toute liberté, et exprimer la souveraineté de sa décision finale à travers un référendum libre, régulier, démocratique et loin de toute contrainte conformément à la charte et doctrine des Nations unies en matière de décolonisation», ajoute la même source.

Par ailleurs, les mem-

bres de la délégation du CNASPS «rencontreront les acteurs de la société civile américaine solidaire avec la RASD, les représentants de la fondation Kennedy et procéder à l'installation de la coordination citoyenne de la communauté algérienne établie à New York solidaire avec la RASD», ajoute le communiqué.

POUR COORDONNER LES POSITIONS
CONCERNANT PLUSIEURS QUESTIONS ARABES

Le secrétariat général de la Ligue arabe et plusieurs pays arabes ont appelé à la tenue d'une réunion urgente du Conseil de la Ligue la semaine prochaine pour examiner les derniers développements de la crise syrienne, les préparatifs de la conférence de Genève 2 et la situation à Al Qods occupée.

Le délégué de l'Irak à la Ligue arabe a indiqué que son pays a également présenté une demande pour la tenue d'une réunion de concertation du Conseil de la Ligue au niveau des délégués, en vue de coordonner les positions, avant le forum arabo-européen, prévu début novembre à Bruxelles. Il a souhaité la tenue de cette réunion dans la semaine en cours, après approbation des autres pays arabes.

Des concertations sont en cours entre le secrétariat général de la Ligue arabe et les ministres arabes des Affaires étrangères pour convoquer une réunion du Conseil de la Ligue la semaine prochaine, consacrée à l'examen des derniers développements de la crise syrienne, notamment la préparation de

Appel à une réunion urgente du Conseil de la Ligue



la conférence de Genève 2 prévue en novembre, avait annoncé, mercredi dernier, M. Ahmed Benhali, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe.

Ces concertations n'ont pas permis de définir la nature de la réunion du conseil, si elle doit se tenir au niveau des ministres des Affaires étrangères ou des représentants permanents, a-t-il ajouté.

La rencontre intervient au moment où le délégué de la Palestine à la Ligue a appelé à une réunion urgente au niveau des délégués permanents pour répondre à la démarche tchèque, visant à transférer l'ambassade de ce pays de Tel-Aviv à Al Qods occupée.

Dans un communiqué rendu public, samedi, la Ligue arabe s'est indignée de

la déclaration du président tchèque M. Zeman, au sujet du transfert de l'ambassade de son pays d'Israël à Al Qods occupée, précisant que des contacts sont établis pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

L'organisation panarabe a qualifié la démarche tchèque de violation flagrante des résolutions de l'ONU, du droit et de la légalité internationaux, ainsi que du traité de Genève et d'autres références juridiques internationales.

La déclaration tchèque ne s'accorde pas avec la position de l'UE vis-à-vis des territoires palestiniens occupés, affirmée à plusieurs occasions, a indiqué le communiqué, ajoutant qu'elle va à l'encontre du processus des négociations israélo-palestiniennes en cours.

BIRMANIE: Des dizaines de personnes arrêtées par la police après les violences anti-musulmans

Des dizaines de personnes ont été arrêtées par la police birmane après les violences anti-musulmans qui ont fait plusieurs morts ces derniers jours dans l'Etat Rakhine (ouest), ont annoncé hier les médias officiels.

Le président Thein Sein avait rencontré les responsables bouddhistes et musulmans jeudi dans l'espoir de faire retomber les tensions qui ont entraîné des violences ayant fait au moins cinq morts.

Selon le journal *New Light of Myanmar*, 42 hommes et deux femmes étaient interrogés au sujet de leur implication présumée dans ces troubles survenus près de

Thandwe, ville de la côte ouest de la Birmanie.

«114 maisons, trois édifices religieux, un entrepôt d'essence ont été incendiés, 482 personnes sont sans abri, cinq sont mortes et cinq ont été blessées», a précisé le journal.

Une femme de 94 ans figure au nombre des morts. Un responsable de la police, cité par l'AFP a indiqué qu'une sixième victime avait succombé à une crise cardiaque. «La situation est calme pour le moment. Nous restons vigilants», a-t-il dit.

Une dispute banale vendredi dernier entre un bouddhiste de la minorité Rakhine et un musulman de la minorité

Kaman, deux groupes ethniques officiellement reconnus par le gouvernement, avait servi de détonateur.

Et mardi, un groupe de centaines d'émeutiers bouddhistes ont brûlé des maisons dans un village à une vingtaine de kilomètres de Thandwe. Une foule de 800 personnes a participé au saccage, selon la police.

L'Etat Rakhine a été le théâtre en 2012 de deux vagues d'affrontements entre Rakhines bouddhistes et musulmans de la minorité apatride des Rohingyas, qui ont fait 250 morts et 140.000 déplacés, en grande majorité des musulmans qui vivent tou-

jours dans des camps.

Les émeutes, accompagnées de campagnes menées par des moines bouddhistes radicaux, se sont ensuite propagées à d'autres parties du pays, visant cette fois des musulmans de nationalité birmane, faisant des dizaines de morts depuis le début de l'année. Ces événements ont mis en lumière une islamophobie latente dans un pays majoritairement bouddhiste qui compte environ seulement 4% de musulmans, et ont porté une ombre au tableau des réformes du gouvernement qui a succédé à la junte dissoute en mars 2011.

CRISE BUDGÉTAIRE AUX ETATS-UNIS: Le Pentagone réintègre la plupart de ses employés

Le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a annoncé samedi la réintégration la semaine prochaine de «la plupart des employés civils» du Pentagone en congé sans solde depuis mardi en raison de la paralysie budgétaire, qui touche quelque 400.000 employés de la Défense.

«Je pense que nous allons être en mesure de réduire le volume des congés sans solde, sans pouvoir totalement les éliminer», poursuit-il dans un communiqué.

Au total, la paralysie de l'Etat a forcé quelque 900.000 fonctionnaires et employés de l'ensemble des administrations du gouvernement fédéral à cesser le travail pour se mettre en congé sans solde.

La Chambre des représentants, contrôlée par les républicains, et le Sénat, dominé par les démocrates, ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un budget pour l'année budgétaire qui a commencé mardi à 00h00 (4h00 GMT).

Les deux camps se renvoient la faute. Les républicains opposés à la réforme de l'assurance-maladie, dite «Obamacare», dont un volet crucial est entré en vigueur mardi, refusent d'approuver un budget qui n'en supprimerait pas le financement.

De son côté, le président Barack Obama a sommé ses adversaires de mettre fin à la «farce» qui constitue la paralysie, selon lui.

Samedi, les élus de la Chambre ont approuvé à l'unanimité une mesure qui permettra aux employés en congé sans solde de percevoir la paie des jours de travail perdus pendant la paralysie de l'Etat.

COLOMBIE Deux policier tués dans une attaque des Farc

Deux policiers ont été tués dans une attaque de la guérilla des Farc (forces armées révolutionnaires), dans le département de Caquetá, dans le nord du pays caribéen a indiqué samedi la presse locale.

Selon la police, dans l'attaque, menée par deux guérilleros contre une patrouille, le commandant de la police de la localité de Solano et une civile ont été grièvement blessés.

L'attaque s'est produite au moment où deux guérilleros portant des uniformes de camouflage militaire ont ouvert le feu contre une patrouille de la police qui procédait à l'identification des clients d'un restaurant, ajoute la même source.

L'armée colombienne effectue des opérations militaires contre les rebelles dans plusieurs régions du pays, dans le but d'affaiblir les bases de la guérilla, qui de temps en temps riposte par des contre-attaques contre les patrouilles policières et militaires.

IRAK:
49
morts dans une
attaque contre
des pèlerins
chiites

Une attaque visant des pèlerins chiites a fait au moins 49 morts et au moins 75 blessés samedi dans le nord de Bagdad, selon un nouveau bilan.

Les premiers témoignages ne permettent pas de confirmer s'il s'agit de l'explosion d'une bombe suivie d'un attentat suicide, ou d'un attentat suicide uniquement. Un précédent bilan avait fait état de 20 morts et 55 blessés.

L'attaque s'est produite dans le quartier d'Adhamiyeh où les pè-

lerins se dirigeaient vers un sanctuaire pour commémorer la mort Mohammed al-Jawad, le 9^e imam de l'islam chiite.

Le mausolée vers lequel convergeaient les croyants abrite la tombe des imams Moussa al-Kazem et Mohammed al-Jawad, deux figures révérées des chiites. Ce sanctuaire est le troisième haut lieu saint du chiisme en Irak après les villes de Najaf et Kerbala (Sud).

APS

Programme du lundi 7 octobre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achatTéléshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatiqueAu nom de la vérité
09h55 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h25 Série réalistePetits secrets entre voisins
10h55 Série réalistePetits secrets entre voisins
11h25 Série réalistePetits secrets entre voisins
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatiqueMa vie volée
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuLe juste prix
19h15 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Canteloup
20h50 Téléfilm humoristiqueCamping Paradis⁷Inédit
22h45 New York Unité Spéciale⁷⁷
23h35 New York Unité Spéciale⁷⁷

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
09h10 Des jours et des vies
09h35 Amour, gloire et beauté
10h00 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Toute une histoire
15h40 Comment ça va bien !
16h50 Dans la peau d'un chef
17h35 FootballCôté Match
17h40 Divertissement-humourOn n'demande qu'à en rire
18h15 Talk showJusqu'ici tout va bien
19h15 Météo 2
19h20 JeuN'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristiqueY'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 LoterieTirage du Loto
20h43 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Série policièreCastle Inédit
21h30 Série policièreCastle
22h10 Série policièreCastle
22h50 DébatMots croisés

3

07h53 Dessin animéLes Dalton
07h57 Dessin animéLes Dalton
08h05 Dessin animéLes Dalton
08h12 Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h16 Dessin animéLes Dalton
08h31 Dessin animéOggy et les cafards
08h35 Dessin animéOggy et les cafards
08h45 SociétéDes histoires et des vies (1ère partie)
09h45 SociétéDes histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateurConsomag

10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h45 LoterieKeno
13h55 Série policièreUn cas pour deux
14h55 Série policièreUn cas pour deux
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 MultisportsTout le sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 Magazine de sociétéTout peut changerInédit
22h45 Météo
22h48 Magazine culturelParlons passion
22h50 Grand Soir 3
23h50 SociétéLe prix à payer

CANAL+

07h35 Le petit journal de la semaine
08h05 DivertissementZapping
08h13 La météo
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 Film documentaireThe Queen of Versailles⁷⁷
10h15 Court métrageNoise
10h25 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
10h40 Film policierAssociés contre le crime...⁷
12h20 La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 Film de science-fictionReal Steel⁷⁷
16h05 Court métrageUn chien de ma chienne
16h15 ComédieAstérix et Obélix : au service de sa Majesté⁷
18h05 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 Série humoristiquePlatane⁷Inédit
21h30 Série humoristiquePlatane⁷
22h05 Série humoristiquePlatane⁷
22h35 Magazine d'informationSpécial investigation
23h25 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
23h55 DrameCaptive⁷⁷

M6

07h45 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto
08h25 Dessin animéLe petit Nicolas
08h40 Série d'animationMartine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h05 Météo
10h10 Série humoristiqueLeçons sur le mariage
10h35 Leçons sur le mariage
10h55 Série sentimentale90210
11h45 Desperate Housewives⁷⁷
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Dans le sillage du passé
15h30 Série hospitalièreMercy Hospital
16h20 JeuUn dîner presque parfait
17h30 JeuLa meilleure boulangerie de France
18h40 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 TéléréalitéRetour au pensionnat à la campagneInédit
23h00 TéléréalitéRetour au pensionnat, vu par...

La sélection

TF1

20h50

Camping Paradis



Résumé

Le camping est en effervescence autour de l'organisation du concours du meilleur campeur. Pendant ce temps, Tom et son équipe attendent impatiemment l'arrivée de la nouvelle recrue de l'accueil, qui se fait attendre. Comme chaque année, Alex et Fred, amis de longue date et éternels célibataires, se sont donné rendez-vous au Camping Paradis. Sauf que cette fois, leurs vacances s'annoncent hautes en couleur. Alors qu'Alex s'apprête enfin à dévoiler ses sentiments pour son meilleur ami, Fred lui présente Alicia, une ravissante Québécoise qu'il a décidé d'épouser. Alex n'aurait jamais imaginé que son meilleur ami lui échappe un jour...

20h45

Castle



Résumé

Alors que Richard Castle dédicace son dernier livre à la convention des fans de séries de science-fiction, le corps d'Annabelle Collins, 28 ans, est découvert sur l'animation de la série «Nebula 9». La jeune femme est morte le cœur percé d'un rayon laser. La victime, créatrice du club des fans de cette série, avait racheté les droits et créé plusieurs épisodes pour son site Internet. Au cours de l'enquête, Castle et Beckett se retrouvent plongés dans un monde qui leur est inconnu. Entre des vedettes à l'ego démesuré et des groupies hystériques, les deux enquêteurs ont fort à faire...

3

20h45

Tout peut changer



Résumé

Pour le tout premier volet de cette nouvelle émission, Laurent Babin s'intéresse au gaspillage alimentaire. Il évoque notamment les chiffres alarmants de ce gaspillage : en effet, un tiers de la nourriture produite dans le monde ne serait pas consommé. Parallèlement, une personne sur six souffre de malnutrition. Au sommaire : Les «bonnes» raisons du gaspillage

Les dates limites de consommation, dont la mise en place ont constitué une avancée sanitaire majeure, sont aujourd'hui l'une des causes du gaspillage massif.

Gaspiller ? La belle affaire !

De l'épicerie solidaire à la transformation des déchets en énergie, les incitations de l'Etat poussent les différents acteurs de la chaîne alimentaire à donner une seconde vie à leurs produits périssables ou abîmés.

CANAL+

21h00

Platane



Résumé

Eric, désireux de renouer avec ses racines et sa famille, s'envole pour la Guadeloupe. Mais une fois à l'aéroport, les choses se compliquent : impossible de se souvenir où les siens habitaient autrefois. Sur le chemin de sa maison d'enfance, qu'il a quittée il y a près de 25 ans, le comédien tombe sur une villa cossue. Son propriétaire, un homme riche et chaleureux, est persuadé qu'ils ont un lien de parenté. Mais, en feuilletant les photos de famille, Eric réalise qu'il n'en est rien. L'homme le conduit alors vers la véritable demeure de ses proches, une petite cabane délabrée, qui a visiblement été abandonnée il y a plusieurs années...

M6

23h40

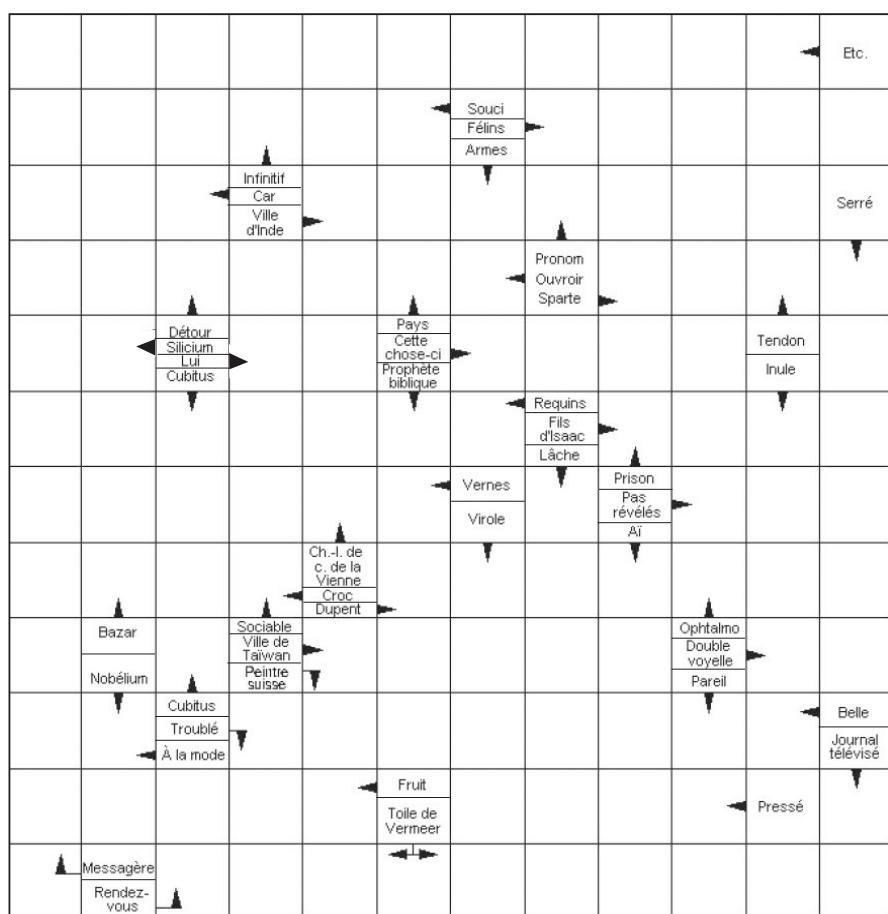
Retour au pensionnat à la campagne



Résumé

Les pensionnaires peinent à se faire à la vie en communauté, aux règles strictes qui leur sont imposées et aux exigences de leurs professeurs. Pendant que certains révisent leur cours, d'autres sont chargés des tâches communautaires : les services au réfectoire, l'entretien du potager et le nettoyage de la basse-cour. Devant ces nouvelles responsabilités, plusieurs élèves décident de se rebeller. Mais bientôt, c'est l'escalade et les avertissements pleuvent. La menace d'un conseil des maîtres, qui se termine bien souvent en conseil de discipline, pèse alors sur le pensionnat. Des élèves craignent d'être renvoyés de l'établissement.

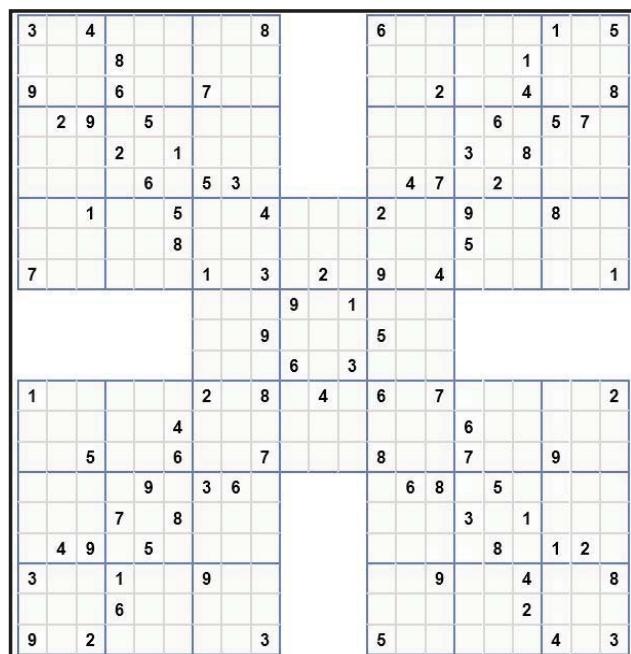
Mots fléchés n°395



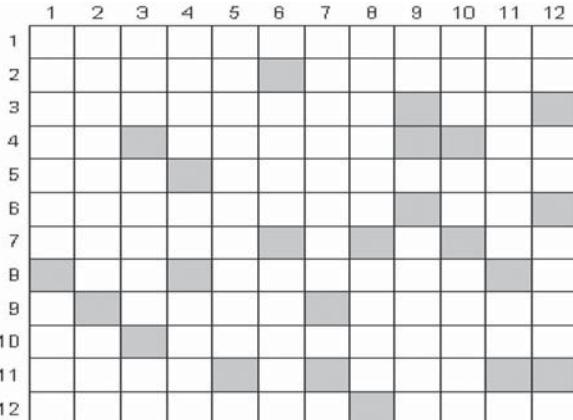
Samouraï-sudoku n°395

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°395



Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintres français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Écrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américain

Infrastructures

DJS : «Une entreprise publique pour l'extension des tribunes du stade Tchaker»

Les travaux d'extension à 50.000 places des tribunes du stade Mustapha-Tchaker de Blida, seront confiés à une «entreprise publique algérienne», a indiqué hier le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida, M. Ziane Bouziane, ajoutant que le coût global des travaux atteindra les 400 millions de dinars, selon une «première évaluation».

«Les procédures administratives d'usage sont en cours pour le lancement des travaux d'extension des tribunes du stade Tchaker qui sera ainsi fermé après le dernier match de la sélection algérienne dans les éliminatoires



de la Coupe du monde, soit le 19 novembre prochain contre le Burkina Faso», a-t-il déclaré à l'APS.

«Le projet sera confié à une entreprise publique nationale. Une décision dans ce sens a été prise pour s'assurer de la livraison du stade, dans les délais impartis sous sa nouvelle forme, c'est à dire

d'où cette décision prise par les pouvoirs publics pour lancer le projet en question.

Cette infrastructure située à moins de 50 km d'Alger, a été ouverte le 21 mars 1978. Elle a connu des travaux de réaménagement lors des précédentes saisons, surtout depuis que les Verts y ont élu domicile.

Outre l'extension de ses tribunes, le stade Tchaker bénéficiera également d'autres «améliorations de taille», selon le DJS. Avec son futur nouveau «look», ce stade sera inclus dans le dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), avait déclaré le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi.

Le stade Tchaker de Blida bientôt doté d'un tableau électronique avec image vidéo

Le stade Mustapha Tchaker de Blida sera doté d'un tableau électronique avec image vidéo et d'un matériel de sonorisation professionnel, avant le match qui opposera, le 19 novembre prochain, l'équipe algérienne de football à son homologue du Burkina Faso, en match de barrage retour qualificatif au Mondial-2014, a-t-on appris, hier, d'un responsable du secteur de la Jeunesse et des sports de la wilaya.

L'opération de pose de ce nouveau matériel est actuellement en cours et sera achevée «quelques jours avant le match Algérie-Burkina Faso», a affirmé, à l'APS, le directeur de la Jeunesse et des sports de Blida, M. Ziane Bouziane, précisant qu'une enveloppe financière de 45,3 millions DA a été allouée pour le placement de ce matériel (39 millions DA pour le tableau électronique et 6,3

millions DA pour le matériel de sonorisation). Cette opération s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD) accordé à la wilaya de Blida.

«Les travaux sont également en cours pour le placement de caméras de surveillance au niveau de ce stade, la réalisation de blocs administratifs, l'entretien du gazon naturel ainsi que la mise en place de deux groupes électrogène», a encore indiqué M. Bouziane. Concernant les préparatifs du match retour face au «Étalon», le même responsable a affirmé que «tous les moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés pour assurer le déroulement de la rencontre dans d'excellentes conditions», rappelant qu'une réunion de travail a été tenue récemment avec les responsables de la Fédération algérienne

de football (FAF) à cet effet. «Tous les paramètres sont en faveur d'un bon déroulement du match. La pelouse est dans un excellent état, l'éclairage fonctionne parfaitement et les gradins sont bien entretenus», a tenu à rassurer M. Bouziane. Outre le projet de l'extension de ses tribunes pour porter sa capacité d'accueil à 50.000 places, au lieu de 35.000 actuellement, qui sera lancé après le match des Verts contre les Étalon, le stade Mustapha Tchaker, devient le fief de l'équipe nationale depuis quelques années, subira «prochainement» des travaux de couverture (toiture du stade). «Le projet de couverture de ce stade constitue la quatrième étape du programme de sa modernisation afin de le porter au rang des grandes enceintes sportives», a-t-il indiqué à cet égard.

Championnat du Portugal (7 j)**Slimani de nouveau sur le banc de touche du Sporting Lisbonne**

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, n'a toujours pas signé sa première titularisation avec son nouveau club portugais Sporting Lisbonne puisqu'il a été de nouveau mis sur le banc de touche lors de la victoire à domicile de la formation de la capitale face à Vitoria Setubal (4-0) samedi soir pour le compte de la 7^e journée du championnat de football local.

Même si la mission de Sporting était relativement facile dans ce rendez-vous

contre le 14^e au classement, son entraîneur n'a pas jugé utile d'incorporer le buteur de la sélection algérienne qui n'a pas joué la moindre minute de ce match. Une situation qui dure depuis que le début de cet exercice, en ce sens que l'ex-joueur vedette du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), compte un temps de jeu ne dépassant pas la vingtaine de minutes avec le Sporting en championnat.

Cette situation risque, selon les obser-

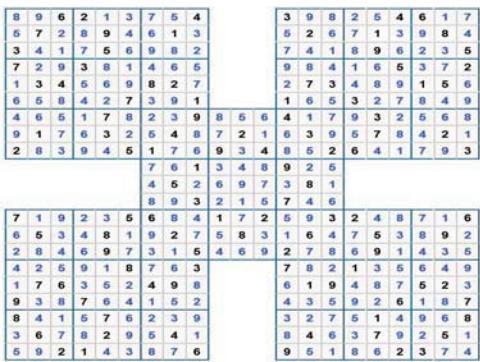
vateurs, de lui porter préjudice samedi prochain à Ouagadougou lorsqu'il donnera avec les Verts la réplique à la sélection du Burkina Faso en match aller du tour des barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Ménagé lors de la précédente sortie de l'équipe nationale face au Mali (victoire 1-0) le 10 septembre passé, étant menacé de suspension, Slimani, qui a inscrit jusque là 9 buts sous le maillot national, voit dés-

ormais son statut de titulaire menacé, estimant encore les observateurs.

Il lui faudra également davantage de patience pour s'imposer au sein de l'équipe type du Sporting surtout que le onze de départ habituel enchaîne les bonnes performances depuis le début de la saison, comme l'atteste la première place qu'occupe l'équipe au classement du championnat lusitanien.

APS

Solution Samurai-sudoku N°394**Solution Mots Croisés N°394**

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E
EUT■ELAN■LP
URRAQUE■ENEE
REAGIR■GREVE

Solution Mots Fléchés N°394

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
I■AISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

LIGUE 1 (7^È JOURNÉE)

L'ES Sétif seule aux commandes, match arrêté à Aïn M'lila

L'ES Sétif s'est emparée de la tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, grâce à sa victoire contre le MC Alger (2-1) dans l'affiche phare de la 7^È journée, marquée également par le nul concédé dans le temps additionnel, par l'ex-co-leader la JS Kabylie face à l'ASO Chlef (1-1).

Les Sétifiens grâce à deux buts inscrits par Ziti et Karaoüi dans les vingt premières minutes de la partie, ont remporté leur seconde victoire de suite après celle obtenue mardi en déplacement contre l'ASO Chlef (1-0) en match en retard.

L'arrivée du nouvel entraîneur Christian Lang a eu l'effet escompté pour les champions d'Algérie qui comptent désormais deux points d'avance sur leur poursuivant direct la JS Kabylie, qui a laissé filer une victoire dans l'ultime seconde du temps additionnel.

Menant au score dès la 14^È minute du match sur une réalisation de Madi, les hommes d'Azzedine Aït Djoudi ont tenu jusqu'à la 95^È minute avant que Ferhi ne remet les pendules à l'heure. Avec ce nul, la JS Kabylie recule d'une place à deux longueurs du leader mais compte deux points d'avance sur les deux troisièmes : la surprise équipe du RC Arba et le CS Constantine. Le promu a enregistré sa quatrième victoire de la sai-

son et la seconde de suite en dominant l'équipe du CA Bordj Bou Arréridj, jusque-là invaincue, sur le score de 2-0 grâce à Zeddam et Abbas.

La troupe de Cherif El Ouazzani confirme ainsi la retentissante victoire décrochée la semaine dernière face à l'ES Sétif au stade du 8-Mai-45. De son côté, le CS Constantine est désormais la seule équipe invaincue du championnat après le précieux nul obtenu face à l'USM Alger (1-1) au stade Bologhine.

Cueillir à froid par un but de Chettal à la première minute de la partie, les partenaires du gardien Cédric ont réussi à égaliser juste avant la pause par leur buteur Boulemdas. Le CR Belouizdad a engrangé pour sa part, les trois points de la victoire contre la JS Saoura (2-1) grâce notamment un nouveau but de Hanifi, son quatrième de la saison qui permet à son équipe de remonter à la septième place.

La journée a été marquée également par les incidents survenus



lors du match entre le CRB Aïn Fekroun et l'USM El Harrach, lesquels ont poussé l'arbitre central Aouina à arrêter la partie à la 72^È minute, alors que le score était en faveur des Harrachis (1-2).

En bas du classement, les deux équipes de Béjaïa s'enfoncent un peu plus dans la crise après la

nouvelle défaite essuyée par le promu le MO Béjaïa face au MC Oran (2-0) et le nul concédé sur sa pelouse par la JSMB devant le MC El Eulma (1-1). Les deux équipes partagent avec l'USM El Harrach la 13^È place avec 4 points devant le CRB Aïn Fekroun qui ferme la marche avec deux points.

Résultats et classement

USMA-CSC	1-1
CRBAF-USMH	1-2
(match arrêté à la 72 ^È minute)	
RCA-CABBA	2-0
CRB-JSS 2-1	
ESS-MCA	2-1
MCO-MOB	2-0
JSMB-MCEE	1-1
ASO-JSK	1-1

Classement	Pts	J
1. ESS	16	7
2. JSK	14	7
3. CSC	13	7
4. RCA	13	7
5. USMA	12	7
6. MCA	11	7
7. CRB	10	7
8. JSS	9	7
9. MCO	9	7
10. ASO	9	7
11. CABBA	8	7
12. MCEE	7	7
13. USMH	4	6
14. MOB	4	7
15. JSMB	4	7
16. CRBAF	2	6

● Ce classement ne tient pas compte du résultat du match, CRBAF-USMH (1-2), arrêté à la 72^È minute, pour incidents.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 41/2013

NIF : 099001019033631

PROGRAMME: PCCE 2012

OPÉRATION : ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CHAROUINE À PARTIR DU CHAMP DE CAPTAGE DE BOUGUEMMA (PCCE 2012).

Dans le cadre du Programme PCCE 2012, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de réalisation du :

Lot N° 11 : Ouverture et réalisation de 8 km de piste d'accès dans les dunes parallèle au transfert d'eau potable de la localité de Charouine à partir du champ captant de Bouguemma à Aougrout.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Adrar, **Tél : 049/96-97-22 Fax : 049/96-86-13**

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en deux enveloppes :

1: Une enveloppe renfermant « offre technique » elle doit contenir les pièces suivantes légalisées et valides :

- Instruction aux soumissionnaires paraphée, signée et cachetée par le soumissionnaire

- Déclaration à souscrire dûment signée, cachetée et remplie

- Copie du registre de commerce

- Copie du statut de la société pour les personnes morales

- Copie de la carte d'immatriculation fiscale

- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles, en Travaux publics, catégorie Quatre (IV) et plus, activité principale en cours de validité

- Copie d'extrait de rôle apuré ou échelonné

- Copie originale du casier judiciaire du signataire de la soumission

- Copie d'attestations d'affiliation (CNAS - CASNOS - CACOBATPH) en cours de validité en date de déclaration à souscrire

- Liste des moyens matériels appartenant au soumissionnaire, à mettre en œuvre au chantier (Cartes

grises et assurances valides pour matériel roulant et facture pour matériel non-roulant sont obligatoires).

- Liste des moyens humains à mettre en œuvre (Attestations de succès ou diplôme + attestation d'affiliation CNAS établie durant la période de préparation des offres).

- Les références du soumissionnaire en matière de réalisation des travaux similaires durant les dix (10) dernières années, accompagnées par des attestations signées par les services contractants.

- Le bilan comptable de l'entreprise pour les 03 dernières années 2010-2011-2012 certifié par un commissaire aux comptes et visé par le service des impôts.

- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux au CNRC valide pour les sociétés

- Attestation de déclaration de probité dûment signée, cachetée et remplie

- Le cahier des prescriptions communes dûment signé, paraphé par le soumissionnaire.

- Le cahier des prescriptions techniques dûment signé, paraphé par le soumissionnaire

- Délai + planning des travaux.

2: Une enveloppe renfermant l'offre financière : elle doit contenir :

- Lettre de soumission, dûment signée, cachetée et remplie obligatoirement en chiffres et en lettres.

- Bordereau des prix unitaires remplis, daté, signé et cacheté.

- Devis quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.

Les deux enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

Avis d'appel d'offres national restreint n° 41/2013

Opération :

Alimentation en eau potable de Charouine à partir du champ de captage de Bouguemma (PCCE 2012).

Projet : lot N°11 : Ouverture et réalisation de 8 km de piste d'accès dans les dunes parallèle au transfert d'eau potable de la localité de Charouine à partir du champ captant de Bouguemma à Aougrout (A ne pas ouvrir)

Les offres seront déposées au service contractant à l'adresse ci-dessus.

A Monsieur :

Le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Adrar (secrétariat).

Route de l'ancien Aéroport - Adrar

Tél: 049/96-97-22, Fax 049/96-86-13.

Le délai de préparation des offres est fixé à **trente (30) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'appel d'offres aux quotidiens nationaux et/ou au Bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP).

La date et l'heure limite du dépôt des offres est fixé au **trentième (30) jour** de la durée de préparation des offres avant **12h00**.

Ouverture des offres technique et financière

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Adrar, le jour du dépôt des offres à **14h30**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis technique et financier.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** en plus de la durée de préparation des offres à compter de la 1^{re} publication de l'avis dans la presse sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

NB : Toute copie de document transmis doit être légalisée sinon ne sera pas acceptable.

Anep : 544 787 du 07/10/2013

MONDIAL 2014 (TOUR DES BARRAGES/ALLER) BURKINA FASO-ALGÉRIE

Les choses sérieuses commencent pour les Verts aujourd'hui

M.A.F

L'équipe nationale de football entrera dans le vif du sujet aujourd'hui, en entamant un stage bloqué de trois jours au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue du match aller face au Burkina Faso, prévu samedi prochain à Ouagadougou (17h00), comptant pour le tour des barrages qualificatif au Mondial 2014 au Brésil.

Presque un mois après leur dernière sortie face au Mali (1-0) disputée à Blida, dans le cadre de l'ultime match du second tour des qualifications, les Verts retrouveront l'ambiance du travail avec ce rendez-vous ô combien crucial dans l'optique d'une qualification pour la 4^e fois à la Coupe du monde. En vue de cette première manche de Ouaga, le coach national Vahid Halilhodzic a établi une liste de 36 joueurs pré-convoqués, qui a été réduite à 23 ou 24 éléments qui seront regroupés cet après-midi au CNT de Sidi Moussa. A noter le retour en sélection de Faouzi Ghoulam (AS Saint-Etienne), Fouad Kadir (Stade Rennais), et Mohamed Amine Aoudia



(Dynamo Dresde), alors que Halilhodzic a préféré faire l'impasse sur les services d'Ishak Belfodil et Rafik Djebbour, deux attaquants qui jouent rarement avec leur club respectif.

Si la non convocation de Djebbour était attendue, estimant les observateurs, celle de Belfodil, en a surpris plus d'un, du moment que le joueur de l'Inter Milan représentait une valeur sûre, et son arrivée en sélection, après une longue attente, avait largement été saluée au pays. Le choix de Coach Vahid est fait, en choisissant quatre attaquants pour effectuer le voyage au Burkina Faso, en l'occurrence Hilal Soudani, Nabil Ghilas, Islam Slimani, et le revenant Mohamed Amine Aoudia. Parmi les

joueurs appelés pour ce match aller, figurent cinq éléments issus du championnat local, à savoir Mohamed Lamine Zemmamouche (USM Alger), Azzeddine Doukha (USM Harrach), Si Mohamed Cédric (CS Constantine), Nacreddine Khoualed (USMA), et Amir Karaoui (ES Sétif).

Au programme d'aujourd'hui, les coéquipiers de Madjid Bougherra effectueront en fin de journée une légère séance d'entraînement, avant d'attaquer l'aspects technico-tactique demain et mercredi.

Le voyage pour la capitale burkinabé se fera ce jeudi matin à bord d'un avion spécial. Juste après leur arrivée, les Verts effectueront une séance de décrassage, alors qu'ils seront, le lendemain,

au rendez-vous avec l'unique séance d'entraînement programmée au stade principale, à l'heure du match.

De son côté, l'équipe du Burkina Faso, dirigée par le technicien belge Paul Put, entamera également aujourd'hui un stage à Ouagadougou en présence de 24 joueurs. Les séances d'entraînement du 7 au 10 seront ouvertes aux médias et au public, alors que celle du 11, se déroulera à huis clos. Le Burkina Faso avait disputé le 30 septembre dernier un match amical à Gaborone face au Botswana, soldé par une défaite (1-0).

La sélection burkinabé était composée de joueurs locaux, du moment que cette rencontre n'entrant pas dans le calendrier de la Fédération internationale de football (FIFA). Rappelons que ce match aller sera arbitré par le Zambien Janny Sikazwe assisté de l'Anglais Jerson Dos Santos et le Mozambicain Arsenio Marengula. Le quartier arbitre est le Botswanais Jishua Bonido.

Le match retour se jouera le mardi 19 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (19h15).

STADE DE L'ARBAÂ

Pas de résiliation du contrat de l'entreprise chargée de l'extension des tribunes

Les autorités locales de Blida ont renoncé à la résiliation du contrat de l'entreprise chargée de l'extension du stade communal de l'Arbaâ après que celle-ci se soit engagée à terminer «dans deux mois» les travaux en question qui «accusent un énorme retard», a appris l'APS hier auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, M. Ziane Bouziane. Le RC Arbaâ, n'est plus domicilié dans le stade Smail Makhoul depuis la fin de l'exercice 2011-2012 ponctuée par une accession du club en Ligue deux algérienne de football. Malgré cela, «Ezzarga» a réussi une autre montée

historique en Ligue 1 en de saison suivante, et tout le monde dans le club a émis le vœu de retourner dans son stade fétiche. «Personne ne s'attendait à ce que les travaux d'extension des tribunes prennent tout ce temps, mais en changeant d'entreprise, on risque de perdre davantage de temps, alors qu'il reste seulement une petite partie des tribunes non encore achevées», a assuré le DJS de Blida. Et même si la capacité d'accueil de ce stade sera portée à 6000 places, les gradins seront loin de répondre aux critères exigés par la Ligue du football professionnel (LFP) pour l'homologation

de cette enceinte. «Ce problème ne devrait pas être posé puisque le ministre de la Jeunesse et des Sports, lors de sa visite à Blida, a assuré que le RCA va bénéficier d'une dérogation de la part de la Fédération algérienne de football (FAF) pour recevoir ses adversaires dans son stade», a encore dit le DJS. Domicilié au stade Brakni de Blida depuis le début de cette saison, les protégés de l'entraîneur Cherif El Ouezzani surprennent en pointant à la troisième place, conjointement avec le CS Constantine (13 pts chacun) après 7 journées de compétition.

FOOTBALL (LIGUE 2)

L'entraîneur Khezzar dément son départ de l'O. Médéa

L'entraîneur El Hadi Khezzar a indiqué hier qu'il était toujours en place aux commandes techniques de l'O Médéa (Ligue 2 algérienne de football), et qu'il n'avait «nullement l'intention de démissionner». «J'étais étonné d'apprendre par le biais de certains médias que j'ai quitté mon poste à l'O Médéa. Je tiens à préciser que ces informations n'ont aucun fondement», a-t-il déclaré à l'APS. «Je me trouve actuellement chez moi à Constantine, mais je serai de retour à Médéa demain pour diriger la séance d'entraînement de la reprise. On a un match de Coupe d'Algérie (tour régional) à préparer», a-t-il ajouté.

A l'issue du match gagné à domicile face à l'USMM Hadjout (3-0) pour le compte



saires les principaux clubs candidats à l'accession», a-t-il dit. L'entraîneur qui a rejoint le club du Titteri quelques semaines avant le coup d'envoi de la compétition, s'est félicité du rétablissement de plusieurs de ses joueurs qui souffraient de blessures. «C'est la première fois depuis le début de cet exercice que je dispose de la totalité de mon effectif. Cela nous a permis de réaliser un

très bon match dans le derby face à l'USMMH, avec à la clé une précieuse victoire», a-t-il estimé, précisant au passage que l'objectif de son équipe demeure toujours «de maintenir». A l'issue de la 7^e journée du championnat, l'OM occupe la 5^e place au classement avec 10 points, aux côtés du CA Batna, MC Saïda, NA Hussein-Dey et A. Boussâda.

APS

MC ALGER

Confiance renouvelée à l'entraîneur Alain Geiger et son staff

La direction du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), a décidé de renouveler sa confiance à l'entraîneur, le Suisse Alain Geiger, au lendemain de la défaite concédée à Sétif face à l'ESS (2-1), en match comptant pour la 7^e journée du championnat de football de Ligue 1. «En dépit de cette défaite, nous ne comptons pas chambouler les choses. Alain Geiger et son staff ont toute notre confiance, et je pense que le moment n'est pas venu pour demander des comptes. Laissons-les travailler dans la sériété, et la direction va réagir d'ici à la fin de la phase aller», a affirmé à l'APS le président de la SSPA/MCA, Boudjemaâ Boumella.

Le MCA a essuyé samedi sa deuxième défaite de la saison, après celle concédée lors du derby algérois face à l'USMA (1-0). Les Moudéniens restent sur trois matchs sans victoire. «Je pense que l'équipe s'est bien comportée à Sétif, en dépit de cette défaite. Nous avons donné la réplique à une bonne équipe sétiennne, que nous avons réussi, par moment, à faire douter. C'est vrai que nous traversons une crise de résultats, mais il n'y a pas le feu en la demeure», a-t-il ajouté.

Le premier responsable du Doyen, souligne que la direction va «s'envier» à la fin de la phase aller, «si les résultats ne suivront pas». «Avec le staff technique, nous allons faire un bilan de la première phase du championnat. Si nous considérons que ledit bilan est positif, le staff sera maintenu, dans le cas contraire, il sera mis fin à ses fonctions», a-t-il prévenu.

Enfin, le président de la SSPA/MCA, a indiqué que «certains joueurs ont besoin d'être secoués pour se remettre en question, au risque d'être libérés lors du prochain mercato d'hiver». A l'issue de la 7^e journée, le MCA pointe à la 6^e place au classement de la Ligue 1 avec 11 points.

Un milieu offensif et un attaquant, les besoins de l'équipe au mercato d'hiver

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), aura besoin de se renforcer par un milieu offensif et un attaquant de pointe, en vue du prochain mercato d'hiver, selon les besoins définis par le staff technique, a affirmé hier le président de la SSPA/MCA, Boudjemaâ Boumella. «Après sept matchs de championnat, nous avons constaté que l'équipe a besoin d'être renforcée dans deux compartiments, le milieu de terrain et l'attaque. Dans cette optique, nous allons recruter un joueur de milieu à vocation offensive et un attaquant de pointe au prochain mercato», a indiqué à l'APS le premier responsable du Mouloudia.

Le MCA a essuyé samedi une défaite à Sétif face à l'ESS (2-1), en match comptant pour la 7^e journée de la Ligue 1.

Le Mouloudia pointe à la 6^e place au classement avec 11 points. «Nous allons entamer bientôt la prospection pour dénicher les oiseaux rares. Je n'écarte pas l'idée de recourir à la piste étrangère pour nous renforcer, notamment pour le poste d'attaquant», a-t-il ajouté.

Par contre, Boumella a souligné que «certains joueurs, qui n'ont pas donné satisfaction, seront mis sur la liste des libérés». «Il y a aura beaucoup de changements au prochain mercato. Des joueurs, dont je préfère taire les noms, ne méritent pas de porter le maillot du MCA alors ils seront appelés à trouver un autre club. La mentalité doit changer», a-t-il conclu. Le MCA a recruté cinq joueurs durant l'intersaison (Fabre, Zeghdane, Belaïd, Gherbi, Yahia Chérif), gardant pratiquement l'ossature de la composante de la saison dernière.

Januzaj sauveur de Manchester

Mené à Sunderland, Manchester United s'en est remis à Januzaj (18 ans), auteur d'un doublé pour sa première titularisation, pour renouer avec le succès (1-2). Plus concentrés et plus appliqués, les joueurs de Manchester ont égalisé grâce au jeune Adam Januzaj, qui a repris du plat du pied droit un centre en retrait de Patrice Evra (56^e).

Comme libérateur, ce but a désinhibé les Mancuniens, qui ont pris alors le total contrôle du jeu. Et seulement six minutes plus tard, le même Januzaj a crucifié les espoirs de Sunderland d'une superbe volée du gauche croisée (62^e). Plus inquiété jusqu'au coup de sifflet final, Manchester United a eu l'occas-

sion de se mettre à l'abri. Mais même les plus beaux discours de coach ne peuvent empêcher le doute d'un attaquant. Et c'est exactement ce qui arrive actuellement à Robin van Persie, qui a tiré à côté dans une situation pourtant idéale (89^e). Ce succès si précieux, à défaut de donner confiance aux Mancuniens, les replace en 9^e position du championnat, à trois points de leur rival City et à six du nouveau leader, Liverpool.

Liverpool fait le show, Rémy aussi

Liverpool a provisoirement pris la tête de Premier League après son succès devant Crystal Palace (3-1) lors de la 7^e journée. Grâce à un doublé de Loïc Rémy, Newcastle s'est défait de Cardiff (1-2) et poursuit son redressement en championnat.



MOURINHO

«J'ai besoin de mon top 4 : Cech, Terry, Lampard et Cole»

«Quand certains entraîneurs vont dans un nouveau club, ils aiment prendre plusieurs joueurs qu'ils connaissent bien, avec lesquels ils s'entendent bien. Moi, j'ai besoin de mon top 4 : Cech, Terry, Lampard et Cole (rire). Ils étaient encore là quand je suis revenu, ils m'ont rendu la vie plus facile. C'est un grand soutien pour moi, ce sont de bons gars et de grands professionnels. Ils n'ont plus 25 ans, ils sont bien dans leur tête et la relation qu'ils ont avec moi est parfaite à ce stade de leur carrière. Ils savent que mes décisions sont les meilleures pour eux, ils me font confiance.»



Modric

«Je n'imagine pas une autre saison blanche»

Lors d'un entretien accordé au quotidien croate *Sportske Novosti*, Luka Modric est revenu sur ses objectifs cette saison avec le Real Madrid. Le milieu de terrain tient à écrire une première ligne dans son palmarès en tant que merengue. «Nous savons que les expectatives augmentent constamment, on ne peut pas se reposer ni un instant. Les supporters attendent beaucoup de nous, c'est normal au Real Madrid. Je ne saurai pas dire quel titre est le plus important, mais je n'imagine pas une autre saison blanche.»

Totti: «Nous lutterons pour être champions»

«Le championnat est long, nous sommes une équipe qui peut lutter avec tous. Nous avons l'effectif pour entrer dans les trois premiers. 7 victoires sur 7 n'était jamais arrivé dans l'histoire de la Roma. Mais maintenant il faut garder les pieds sur terrain, nous verrons à la fin.»



Dortmund tombe de haut

Quatre jours après sa démonstration contre l'OM (3-0), le Borussia Dortmund a encaissé sa première défaite de la saison en Bundesliga. Samedi, les hommes de Klopp ont chuté sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach (2-0), encaissant deux buts en fin de match signés Kruž (81^e, sp) et Raffael (87^e). Une défaite qui leur assure de céder leur fauteuil de leader.



Sadek Batel, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, n'est plus

L'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Sadek Batel, est décédé samedi soir à Alger à l'âge de 91 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris dimanche auprès de ses proches. Né le 12 mars 1922 à Miliana, le défunt a occupé le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports de 1964 à 1965. Créeur des Amis du manifeste et de la Liberté (AML), Sadek Batel a fait partie de la jeunesse du parti de Peuple algérien (PPA) comme responsable de la Fédération de Miliana (1942-1943). Arrêté le 10 février 1945, il est mis en résidence surveillée jusqu'en novembre de la même année, où il reprend ses activités politiques au sein du Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD). Responsable du Front de Libération Nationale (FLN) en 1955 à Alger, Sadek Batel rejoint le maquis en janvier 1957 dans le Zakkar et l'Ouarsenis jusqu'au cessez-le-feu en 1962. Il a été député de l'Assemblée constituante (1962-1963), puis sous-secrétaire d'Etat à l'orientation nationale chargé de la jeunesse et des sports.

Il a été inhumé ce après-midi au cimetière de Garidi (Alger), en présence de plusieurs personnalités dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

**Sahara Occidental - Maroc
Transfert d'un Sahraoui vers un centre de redressement à Agadir**

Le procureur du Roi près le tribunal de première instance de Guelmim a transféré l'enfant sahraoui, Hamza Tamek, âgé de 15 ans vers un centre de redressement à Agadir, après sa détention et son interrogatoire pendant près de 48h, au siège de la police judiciaire, a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les éléments encagoulés de la police marocaine d'une brigade spéciale ont arrêté mercredi dernier Hamza Tamek, à son domicile situé dans la ville de Guelmim, suite aux manifestations et aux mouvements de protestation organisés les 25 et 26 septembre dans cette ville, a indiqué SPS, citant le ministère des Territoires occupés et des communautés. Le transfert de cet enfant vers un centre de redressement porte à trois le nombre de mineurs sahraouis poursuivis dans des affaires à caractère criminel.

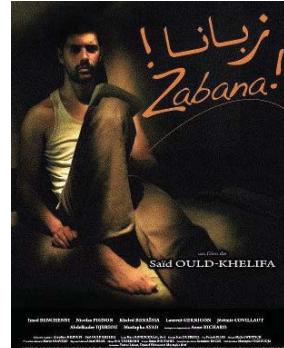
TAL annonce 50% de réduction sur ses vols à l'occasion de l'Aïd el Adha

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé dimanche la reconduction de la réduction de 50% des tarifs sur ses vols à destination des villes du Nord du pays, à l'occasion de l'Aïd el Adha, jusqu'au 19 octobre. «Afin de permettre aux citoyens des villes du nord du pays de bénéficier pour une durée supplémentaire allant jusqu'au 19 octobre de cette réduction et d'accéder à un service aérien optimal en empruntant les vols à partir d'Alger vers les villes d'Oran, Constantine et Annaba ainsi qu'au départ de ces dernières vers la capitale, la réduction de 50% sur les prix des billets a été reconduite à l'occasion de l'Aïd el Adha», souligne TAL. Les nouveaux tarifs promotionnels de Tassili Airlines concernent les lignes Alger-Oran-Alger (3 999 DA), Alger-Constantine-Alger (3 531 DA) et Alger-Annaba-Alger (4 350 DA). Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est entrée sur le réseau du transport domestique grand public en mars dernier à travers un programme d'exploitation desservant actuellement les villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Béjaïa, Jijel, Sétif, Ghardaïa, El Oued, Hassi Messaoud, Adrar, Illizi, Tamanrasset et Djézai. La compagnie exploite actuellement douze (12) aéronefs représentant une capacité totale de 1064 sièges.

APS

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS**«Zabana!»
au 18^e «Arabian Sights
Film Festival» de Washington**

Le long métrage algérien «Zabana!» de Said Ould Khelifa figure au programme du 18^e «Arabian Sights Film Festival», du cinéma arabe contemporain, prévu à Washington du 25 octobre au 3 novembre prochain, annoncent les organisateurs du festival.



«Zabana!» sera en compétition avec 11 autres productions dont «Asfouri» de Fouad Alaywan (Liban-2012), «Tanjoui» de Moumen Smihi (Maroc- 2013), «Casablanca mon amour» de John Slattery (Etats Unis/Maroc -2012), «Haraj wa maraj» de Nadine Khan (Egypte- 2012 - «Wihor d'or» au Festival du film arabe d'Oran dans sa septième

édition) et «A Common Enemy» de Jaime Otero Romani (Tunisie/Espagne-2013). Il relate le parcours révolutionnaire d'Ahmed Zabana, premier martyr guillotiné en 1956 après avoir été condamné par un tribunal militaire français. Dédicé aux dernières productions cinématographiques en provenance des pays arabes, «Arabian Sights

Film Festival» décerne le «Grand Prix du public», une distinction déjà obtenue par les Algériens Lyès Salem en 2009 pour son long métrage «Mascarade» et Safinès Bousbia en 2012 pour son film-documentaire «El Gusto».

Le long métrage «Inheritance» (2012), de la Palestinienne Hiam Abbas sera projeté en ouverture du festi-

tival qui prévoit également l'organisation de débats autour du cinéma arabe contemporain.

Le cinéma égyptien actuel sera débattu en présence de professionnels, à l'exemple des réalisateurs John Slattery (Etats-Unis), Jaime Otero Romani (Espagne) et le producteur égyptien, Haitham El Khamissi.

**MONDIAL - 2014
Burkina Faso-Algérie****5 avions à la disposition des supporters algériens**

Après l'opération inscription des supporters algériens désireux de se déplacer à Ouagadougou pour voir la rencontre de football Burkina Faso - Algérie le 12 octobre prochain à Ouagadougou, comptant pour les barrages aller du Mondial-2014, une réunion a eu lieu hier entre le ministre des Transports au siège de son département ministériel avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, consacrée aux «ultimes mesures à prendre pour la réussite de l'opération de transport des supporters à Ouagadougou». Et c'est ainsi que M. Amar Ghoul a indiqué que cinq avions d'Air Algérie assureront le transport des fans des Verts au Burkina Faso.

Cette opération est «le fruit d'un travail de coordination entre plusieurs secteurs : Transport, Jeunesse et Sports, Santé, Tourisme, Affaires étrangères, Intérieur et Protection civile», a-t-il dit. Il faut juste noter que la Fédération burkinabé de football (FBF) a réservé une tribune aux supporters algériens pouvant accueillir jusqu'à 1 500 places. Les fans effectueront le voyage à Ouagadougou durant la matinée, le même jour du match, soit le 12 octobre prochain à 6h30 alors que le retour est programmé juste après la fin de la rencontre en soirée. Et c'est ainsi que M. Mohamed Tahmi a affirmé à l'ouverture d'une rencontre de coordination avec M. Amar Ghoul, qu'entre 1 000 et 1 400 supporters algériens effectueront le déplacement à Ouagadougou. «Nous avons étudié tous les paramètres liés à cette opération importante, et nous avons décidé d'organiser un déplacement de 1 000 à 1 400 supporters algériens à Ouagadougou pour soutenir notre sélection nationale lors de ce match décisif», a déclaré Tahmi. «Nous aurions aimé permettre au maximum de supporters de se déplacer mais vu la capacité d'accueil réduite de l'aéroport de Ouagadougou, en plus des considérations organisationnelles, nous sommes contraints de nous contenter de ce nombre», a-t-il précisé. Il y a quelques



jours, le président de la Fédération burkinabé de football, Sita Sangaré avait déclaré que : «Nous allons réservé une tribune aux supporters algériens pour soutenir leur sélection. Elle peut contenir jusqu'à 1 500 places. Nous avons d'excellentes relations avec l'Algérie. Le football n'est qu'un jeu pour renforcer les liens d'amitié», avait affirmé le premier responsable de la FBF. Le nombre de supporters algériens a été revu à la hausse, après que la FBF eut accordé, en premier lieu, 1 000 places aux fans des Verts, selon une récente déclaration de M. Mohamed Tahmi. «Les supporters algériens seront les bienvenus à Ouagadougou. Ils ne vont manquer de rien, en plus de la sécurité qui sera garantie», a ajouté Sita Sangaré. C'est, donc, en collaboration avec l'agence de Touring voyages Algérie (TVA) que l'opération inscription des supporters a été effectuée sur tout le territoire algérien de dimanche à jeudi derniers. Composé d'éléments ayant une expérience avérée dans la gestion des situations d'urgence, l'équipe de la Protection civile s'attellera à apporter sa contribution quant à la prise en charge et l'encadrement des supporters.

S. Ben

«Le premier vol des supporters programmé à 6h30»

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a indiqué dimanche à Alger que le premier vol des supporters algériens partira de l'aéroport international d'Algér à 6h30 à destination de Ouagadougou où se déroulera le match Burkina Faso-Algérie prévu le 12 octobre pour le compte des barrages qualificatifs au Mondial-2014 brésilien.

«Les cinq avions, transportant les supporters algériens, commenceront à décoller le jour du match (samedi) à partir de 6h30 du matin avec 30 minutes d'intervalle entre chaque vol», a déclaré Ghoul lors d'une rencontre de coordination au siège de son département avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.